

Rapport d'activité



2018



Le partenaire des jeunes de plus de 60 ans





Crédit photo : Julie Bourges

Les membres de l'Assemblée générale du Prif lors de la journée annuelle du 12 avril 2019; de gauche à droite en commençant par le rang du haut : **Dominique Thomas**, Directeur juridique et action sociale à la Caisse locale déléguée pour la Sécurité sociale des travailleurs indépendants d'Île-de-France, **Christian Kulibanov**, Délégué de l'Administrateur du Prif pour la MSA Île-de-France, **Christophe Soupizet**, Administrateur de la Cnav / Délégué pour la Commission régionale retraite et action sociale de la Cnav, Rang du milieu : **Emmanuelle Cohadon**, Directrice adjointe de la MSA Île-de-France, **Dominique Biton**, Président du conseil d'administration de la caisse déléguée régionale pour la Sécurité sociale des indépendants Île-de-France Est, **Claire Abalain**, Directrice de la caisse locale déléguée pour la Sécurité sociale des travailleurs indépendants d'Île-de-France, **Christiane Flouquet**, Administrateur du Prif / Directeur de l'action sociale Île-de-France de la Cnav, Rang du bas : **Olivier Hue**, Président de la MSA Île-de-France, **Laurent Pilette**, Directeur général de la MSA Île-de-France, **Clémence le Marrec**, Déléguée de l'Administrateur, responsable des actions collectives de prévention à la Cnav Île-de-France.

Sommaire

Le mot de l'Administrateur	7
Le Prif : acteur clé de la prévention en Île-de-France	8
Historique et acte de naissance	9
Les missions du Prif	10
Les valeurs du Prif	11
La gouvernance du Prif	11
L'offre de services : le Parcours prévention	12
Six axes englobant les thématiques du bien vivre la retraite et de la prévention pour le maintien de l'autonomie	14
La vie de l'organisme	16
La contribution des membres du Prif	16
L'équipe du Prif	17
Les partenaires du Prif	18
La participation aux ateliers et la politique tarifaire	21
Les partenaires experts et opérateurs	22
Innovation, mobilisation et consolidation : trois termes emblématiques de l'action du Prif en 2018	30
Des innovations notables dans l'offre de services du Parcours prévention	31
Des actions spécifiques en faveur de la mobilisation des participants	33
La démarche qualité poursuit sa consolidation	37
Le Prif, expert reconnu de la prévention en Île-de-France	41
Les perspectives 2019	42



Le mot de l'Administrateur



Crédit photo : Xavier Pardessus

L'Administrateur du Prif
Christiane Flouquet

En 2018, le Prif a mis en place 840 ateliers en Île-de-France, touchant ainsi plus de 22 200 retraités franciliens et confirmant l'organisme dans sa place d'expert reconnu de la prévention au niveau régional.

Trois termes ont rythmé l'activité du Prif en 2018 : l'innovation, la consolidation et la mobilisation.

La mise en œuvre de cette dynamique a été rendue possible par la déclinaison de la démarche qualité qui se trouve au cœur de son ingénierie. Elle permet de garantir la qualité et l'efficacité des actions du réseau, composé de 18 partenaires opérateurs¹ et de près de 1 000 partenaires locaux².

L'innovation tout d'abord s'est principalement illustrée à travers l'offre de services, adaptée de manière constante aux attentes et usages des participants. En 2018, le Prif a coordonné les expérimentations et évolutions menées sur les ateliers du « Bien-vieillir » et « Mémoire » dans l'optique d'optimiser leur efficacité.

La mise en œuvre continue des enseignements apportés par la démarche qualité témoigne, de la consolidation de l'ingénierie du Prif. Celle-ci a été menée tant en interne qu'en collaboration avec des partenaires extérieurs. À ce titre, l'étude EMMAP débutée en 2016 avec le Géron'd'if (Gérontopôle d'Île-de-France) et le Professeur Agathe Raynaud se poursuit. Par ailleurs, le Prif a également renforcé son dispositif d'évaluation des ateliers réalisés via une collaboration avec le cabinet conseil Yce Partners, spécialiste notamment des secteurs de la santé et de la retraite. Les principaux enseignements de ces travaux seront restitués cette année.³

Enfin, le Prif a poursuivi ses efforts en faveur de la mobilisation des participants, obtenant ainsi une hausse du nombre de participants moyen par atelier.

Il accorde également une attention particulière aux publics les plus éloignés du message de prévention, tant socialement que géographiquement. Ainsi, le parcours prévention a été mis en place dans 287 communes d'Île-de-France dont 50 nouvelles, témoignant des efforts constants en faveur du renforcement du maillage territorial et de la couverture des « zones blanches ».

Pour l'année 2019, la feuille de route indique des axes de travail devant favoriser l'accessibilité de l'offre de services à des publics encore plus diversifiés, plus jeunes ou plus fragiles. Le Prif entend ainsi élargir son offre de prévention en expérimentant la mise en place d'un nouvel atelier « *Bienvenue dans ma résidence autonomie* » et poursuivre sa démarche de diffusion d'une culture partagée en prévention, par l'information en étant associé au projet Solid'âge porté par le Géron'd'if et soutenu par la Cnav.

L'ensemble de ces éléments et actions permettent au partenaire des jeunes de plus de 60 ans de remplir la mission de promotion du bien-vieillir, au cœur de son engagement.

Au nom de toute la gouvernance, je remercie l'ensemble du réseau de partenaires, institutionnels et locaux, opérateurs, membres de la Conférence des financeurs, pour leur contribution à l'activité de l'année 2018.

1 - 18 structures professionnelles expertes en prévention à découvrir dans le chapitre « Les partenaires opérateurs ».

2 - Partenaires locaux : communes, CCAS, centres sociaux, Clic, foyers logements, résidences seniors, associations de seniors, etc.

3 - Pour plus de détail sur l'objet de ces deux études, voir le chapitre « Innovation, mobilisation et consolidation : trois termes emblématiques de l'action du Prif en 2018 ».



Le Prif : acteur clé de la prévention en Île-de-France

Dans une dynamique de développement de la prévention impulsée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Europe, les pouvoirs publics nationaux et les acteurs institutionnels s'organisent. Leur objectif : continuer de faire croître l'espérance de vie en bonne santé de la population. C'est pour répondre à cet enjeu que le Prif - Prévention retraite Île-de-France - a été créé en 2011.

Les caisses franciliennes des trois institutions de retraite majeures du régime de Sécurité sociale, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), la Mutualité sociale agricole (MSA) et la Sécurité sociale pour les indépendants¹ se sont associées pour structurer leur politique régionale de prévention à l'attention du public retraité francilien.

En coordonnant leurs actions et en mutualisant leurs moyens, les trois institutions ont souhaité donner une nouvelle impulsion à leur démarche afin de rendre les actions de prévention :

- plus accessibles à l'ensemble des retraités d'Île-de-France ;
- plus lisibles, afin que chacun puisse connaître les actions proposées et leurs bénéfices attendus ;
- plus conséquentes, en développant le nombre d'actions mises en place ;
- harmonisées, afin d'avoir une offre similaire en direction des retraités quel que soit leur lieu d'habitation, et de pouvoir réaliser une évaluation des actions.

Acteur majeur de la prévention auprès des personnes retraitées en Île-de-France, le Prif a réalisé, coordonné et financé près de 66 000 heures d'ateliers de prévention en sept années d'activité. Les institutions à l'origine de la création du Prif sont membres de droit des Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie mises en place en 2016. C'est donc naturellement que le Prif met son ingénierie au service de l'offre de cette instance départementale.

1 - Ex Régime Social des indépendants [RSI] qui a rejoint le régime général en 2018.

LES CHIFFRES CLÉS: En 7 années d'activité



Historique et acte de naissance

En 2009, la Cnav en Île-de-France et la MSA Île-de-France signent une convention de partenariat, visant à développer une coordination de leurs politiques institutionnelles d'accompagnement des retraités et de prévention pour le maintien de l'autonomie. Cette convention a fait émerger la nécessité de s'associer pour déployer une action commune et coordonnée.

Les caisses du RSI d'Île-de-France les rejoignent dans cette démarche en 2010. Cette politique concertée permet de renforcer la cohérence et d'affirmer le sens et la portée des actions menées par la Sécurité sociale.

Les trois acteurs institutionnels décident de concrétiser cette collaboration en créant un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS). La création du Prif a été approuvée conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Préfecture du Val-de-Marne par l'arrêté n°2011/166 en date du 19 janvier 2011. Le Prif est une marque déposée à l'Inpi sous le numéro : 11 3 834 524. Conformément à la réglementation en vigueur, le Prif a fait l'objet d'une déclaration Cnil sous le numéro 1516565 v 0.



Depuis 2011,
le Prif a réalisé,
coordonné et
financé plus
de 66 000 heures
d'ateliers de
prévention.



2 - Déploiement d'ateliers et participation à des événements sur le territoire francilien.



Le Prif s'adresse à l'ensemble des retraités en Île-de-France, quel que soit leur régime d'appartenance.



Les missions du Prif

Le Prif a pour mission de créer, de coordonner, de développer et de financer des actions de prévention santé à l'égard des personnes retraitées en Île-de-France.

Un travail de déploiement et de structuration de l'offre est réalisé en étroite collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France et depuis 2016 avec les Conseils départementaux, notamment au sein des Conférences des financeurs.

Le Prif s'adresse à l'ensemble des retraités en Île-de-France, quel que soit leur régime d'appartenance.

Le Prif adopte la définition de la santé issue de la Charte d'Ottawa (OMS, 1986) : « C'est une mesure dans laquelle un individu peut, d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci. La santé est une ressource de la vie quotidienne et non pas le but de la vie. C'est un concept positif qui met en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. »

Les actions de prévention mises en œuvre par le Prif font partie d'une démarche de prévention primaire : elles visent à diminuer ou ralentir l'incidence de maladies ou d'altérations physiques, psychologiques ou sociales et notamment celles liées à l'avancée en âge, au moment de la retraite. Le Prif s'adresse naturellement à des personnes « autonomes », en amont de pathologies déclarées.

À partir de cette mission principale, le Prif contribue :

- au développement de l'expertise et de la coordination partenariale des actions de prévention mises en œuvre en Île-de-France par les différents acteurs ;
- à l'évolution du regard porté sur le public retraité : tant de la part du grand public ou des acteurs professionnels que des retraités eux-mêmes, en renforçant leur rôle social, leur confiance en eux et leur estime de soi.



Les valeurs du Prif

Le statut de ses membres fondateurs confère à la mission du Prif des valeurs spécifiques :

- une mission de service public ;
- un égal accès à ses actions pour l'ensemble des retraités et notamment les plus fragilisés ;
- l'appropriation des enseignements par les bénéficiaires : c'est pour et avec les personnes retraitées que se construisent les actions de prévention, afin qu'elles s'en saisissent ;
- le développement du lien social de proximité : la convivialité et l'esprit positif qui caractérisent le contenu des actions est un élément essentiel ;
- une démarche conforme aux principes du secteur de l'économie sociale ;
- le partenariat comme mode de fonctionnement privilégié dans le champ de la prévention, permettant de travailler avec l'ensemble des acteurs, dans une logique de partage d'expérience et de respect des valeurs de chacun.

La gouvernance du Prif

Le Prif est un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) constitué par les trois régimes de retraite de base : la Mutualité sociale agricole en Île-de-France (MSA), la Caisse nationale d'assurance vieillesse en Île-de-France (Cnav) ainsi que la Sécurité sociale pour les indépendants (ex Régime Social des Indépendants [RSI]), qui en sont les membres fondateurs.

Le groupement est administré par une Assemblée générale composée de ses membres ainsi que d'un administrateur élu en son sein, qui se réunit au moins deux fois par an. L'Assemblée générale est composée des directeurs, des deux délégués de l'administrateur du Prif ainsi qu'un représentant des Conseils d'administration des membres du groupement.

L'administration du Prif a été confiée par l'Assemblée générale à Christiane Flouquet, Directeur de l'Action Sociale Île-de-France de la Cnav.

Le comité stratégique, composé des directeurs des organismes et de leurs délégués, se réunit régulièrement et propose des orientations à l'Assemblée générale.

Le Prif fonctionne avec deux délégués de l'Administrateur (un pour la MSA et un pour la Cnav), qui préparent et co-animent les instances, en lien avec la responsable du pilotage et du développement et de son équipe salariée.



Le groupement est administré par une Assemblée générale composée des cinq membres ainsi que d'un administrateur élu en son sein.

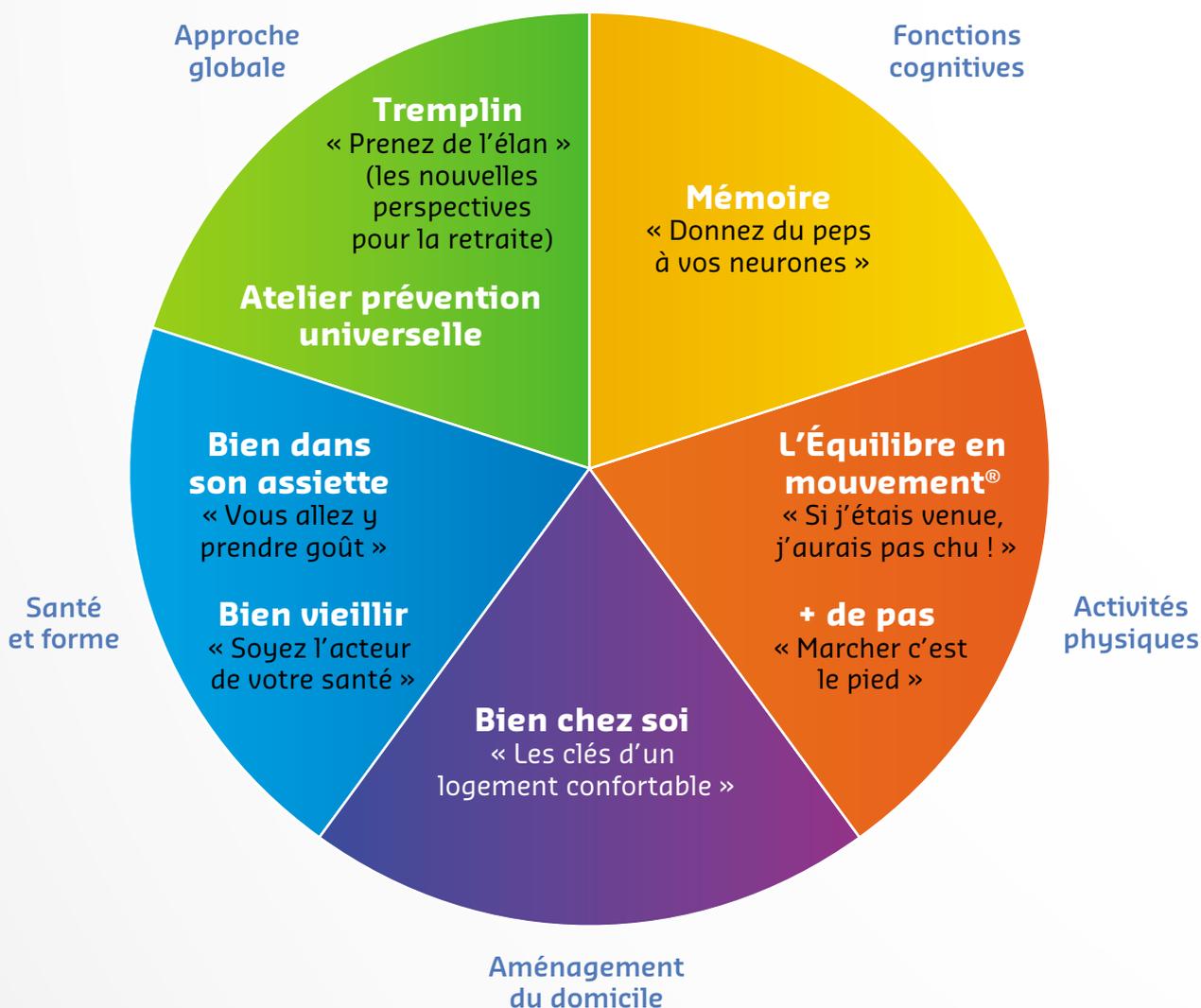


L'offre de service : le Parcours prévention

Depuis 2013, le Prif a structuré son offre dans le cadre d'un Parcours prévention qui a pour optique principale d'améliorer ou de renforcer la qualité de vie des retraités en leur permettant :

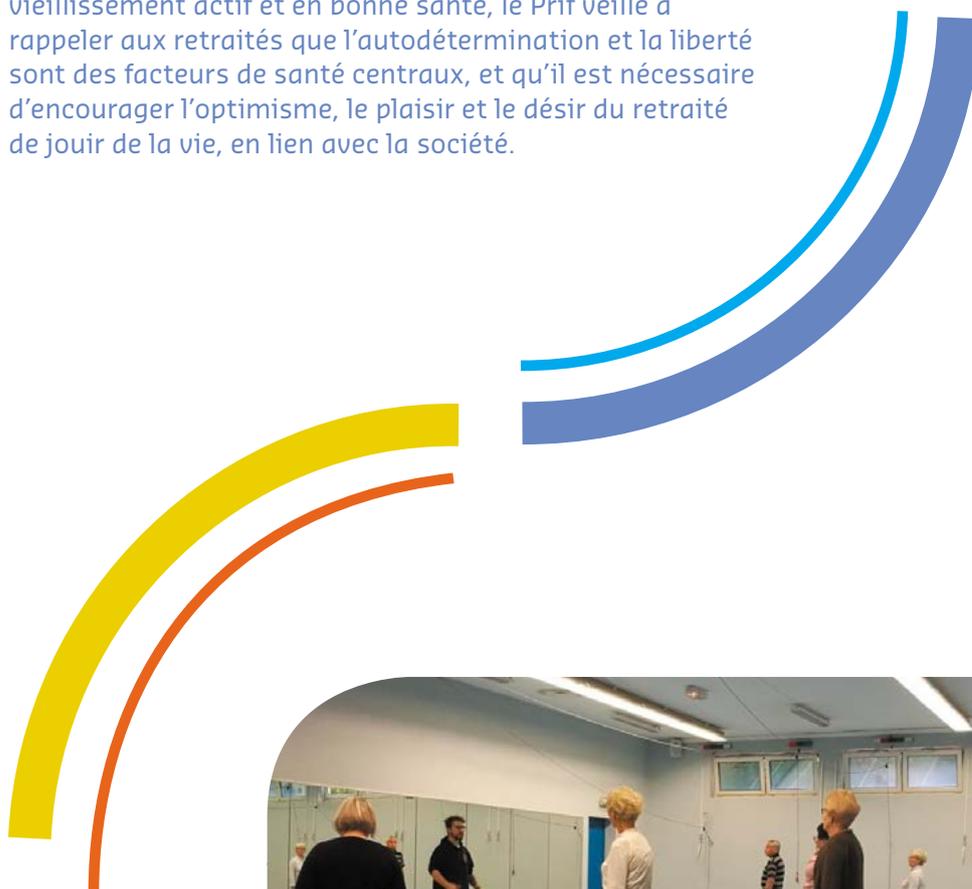
- de renforcer et de favoriser l'adoption de comportements protecteurs en santé ;
- de développer des connaissances ou de les approfondir ;
- d'acquérir des compétences psychosociales.

Le Parcours prévention, 8 actions de 5 à 12 séances en faveur du bien- vieillir.



Le Parcours prévention repose sur trois principes :

- **il est construit à partir de thématiques abordant l'ensemble des dimensions du bien-vieillir.** Il repose sur la cohérence des actions de prévention proposées. En effet, les différentes thématiques du bien-vieillir abordées sont étroitement liées et influent les unes sur les autres ;
- **il s'inscrit dans la durée afin que la démarche de prévention soit plus efficace.** Les ateliers sont dynamiques, conçus sous la forme d'un cycle de plusieurs séances, et répondent à des exigences de qualité et d'expertise. Le Prif entend développer la coordination entre ses membres, ses partenaires professionnels et locaux afin que les ateliers du Parcours soient une première marche franchie par les retraités, et que le Prif soit ensuite en mesure d'orienter les personnes retraitées vers d'autres actions de prévention ou vers une activité régulière ou bien un accompagnement adapté ;
- **il s'inscrit dans une démarche positive de prévention.** Parmi les messages véhiculés pour favoriser le vieillissement actif et en bonne santé, le Prif veille à rappeler aux retraités que l'autodétermination et la liberté sont des facteurs de santé centraux, et qu'il est nécessaire d'encourager l'optimisme, le plaisir et le désir du retraité de jouir de la vie, en lien avec la société.



Crédit photo : France Marchand

Six axes englobant les thématiques du bien vivre la retraite et de la prévention pour le maintien de l'autonomie

1 - Un axe transversal reposant sur le développement du lien social de proximité.

L'ensemble des actions se déroule sous forme d'ateliers collectifs, avec une mise en application concrète dans la transmission aux participants.

Le partage et l'échange via les techniques d'animation interactives développées en ateliers sont le pivot de la convivialité qui doit présider tout au long des actions. Rencontrer de nouvelles personnes, être en mesure d'échanger et de donner soi-même des conseils participent à l'amélioration de l'estime de soi et au renforcement de la confiance de chaque participant.

Tout ceci concourt à l'appropriation des informations de prévention et à la mise en œuvre de nouveaux comportements adéquats à un vieillissement en bonne santé.

À l'issue des ateliers, on observe souvent de nouvelles amitiés ou relations qui se tissent. Ainsi, 83 % des participants ont déjà revu ou ont l'intention de revoir d'autres participants à l'issue des ateliers.

2 - La santé et la forme par le biais de l'atelier du bien- vieillir et de l'atelier Bien dans son assiette.

L'atelier du bien- vieillir, développé par la MSA en 2005 dans le cadre du plan national bien- vieillir. **En 2018, il a été actualisé pour l'expérimentation du nouvel atelier Vitalité.** Il aborde en six séances les thématiques majeures de la prévention santé : l'alimentation, le sommeil, l'ossature, les cinq sens, l'activité physique, les médicaments et la santé bucco- dentaire. De manière générale, il est le lieu où les retraités échangent sur l'image qu'ils ont de la retraite, sur le regard porté par la société à leur égard, et sur la manière dont ils vivent cette période de leur vie.

L'atelier **Bien dans son assiette** vise à accompagner les retraités afin qu'ils adoptent une alimentation équilibrée et préservent ainsi leur forme.

Au menu de ces cinq séances : des conseils personnalisés pour une alimentation équilibrée avec un budget raisonnable. L'accent est porté sur le plaisir et la convivialité pour stimuler le goût et l'appétit. L'atelier se termine par la réalisation d'un repas partagé.

3 - La « mémoire » et de manière plus globale, les fonctions cognitives à travers le PEPS Eurêka (développé par la MSA) et l'atelier Mémoire.

Le **Pepe Eurêka et l'atelier Mémoire** abordent les différentes stratégies que peuvent mettre en place les personnes pour stimuler leurs fonctions cognitives tout en expliquant leur fonctionnement et leur rapport avec un comportement équilibré du point de vue des différentes thématiques de la santé. Ils se déroulent en 11 séances.

Numérisé en 2018, dans le cadre d'une collaboration avec la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA), le Pepe Eurêka se décline désormais sur tablette avec une application dédiée.

4 - L'activité physique via les ateliers L'Équilibre en Mouvement® et + de pas

L'**Équilibre en Mouvement®**, est un programme de prévention des chutes ; il comporte douze séances.

+ de pas, est un programme de sensibilisation à la marche quotidienne qui a pour objectif d'augmenter l'activité physique des personnes via leur nombre de pas effectué au jour le jour. Il est composé de cinq séances.



5 - L'aménagement du domicile avec un atelier et des outils de sensibilisation

L'atelier Bien chez soi, pour un habitat pratique, sûr et confortable est un programme en cinq séances permettant d'aborder toutes les problématiques liées à l'aménagement du domicile en fonction de l'avancée en âge.

Le site internet www.jamenagemonlogement.fr créé en 2014 avec la société Eternis (Agevillage) aborde la question de la sensibilisation à l'aménagement de l'habitat en s'appuyant sur une démarche pédagogique et ludique. La Cnav a proposé l'utilisation de cet outil par l'ensemble du réseau de l'Assurance retraite et des groupements interrégimes.

Une maquette, déclinée en tablettes connectées et avec un poster représentant un logement aménagé afin de sensibiliser et d'informer les retraités. Ces outils sont notamment présents lors des salons et forums auxquels participe le Prif.



À l'issue des ateliers, on observe souvent de nouvelles amitiés ou relations qui se tissent. Ainsi, 83 % des participants ont déjà revu ou ont l'intention de revoir d'autres participants à l'issue des ateliers.¹



6 - Une approche adaptée aux spécificités des publics

Le Prif a souhaité développer deux ateliers conçus pour répondre aux préoccupations spécifiques de certains retraités.

L'atelier Tremplin s'adresse aux nouveaux retraités, c'est-à-dire aux personnes étant à la retraite depuis environ un an et demi. L'objectif est de leur fournir les informations indispensables pour se projeter dans une retraite active et en bonne santé. Cet atelier est réalisé en partenariat avec la Mutualité Française Île-de-France.

L'atelier Prévention universelle est destiné aux personnes qui rencontrent des obstacles au maintien de leur autonomie ou à l'accès aux droits tel qu'une non-maîtrise de la langue française, une situation de précarité financière, une santé dégradée, un sentiment d'éloignement vis-à-vis des services publics, etc. Conçu par le Prif avec le concours d'anthropologues et de gestionnaires de foyers de travailleurs migrants, cet atelier vise à sensibiliser aux thématiques du bien-vieillir (mémoire, alimentation, activité physique, estime de soi, lien social...).

Dans le cadre du Plan proximité de l'autonomie et de l'avancée en âge (2P3A)², cet atelier s'insère dans une offre plus globale d'accompagnement, le parcours attentionné, dans laquelle s'articulent les interventions de différentes institutions membres afin de renforcer la cohérence de l'accompagnement proposé.

1 - Source : Rapport d'évaluation 2019 du Prif.

2 - Avec la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) en Île-de-France, la Caisse régionale d'Assurance maladie Île-de-France (Cramif), les Caisses primaires d'Assurance maladie (Cpam) en Île-de-France, l'Agence régionale de santé (ARS), la Sécurité sociale pour les indépendants, la Mutualité sociale agricole (MSA).



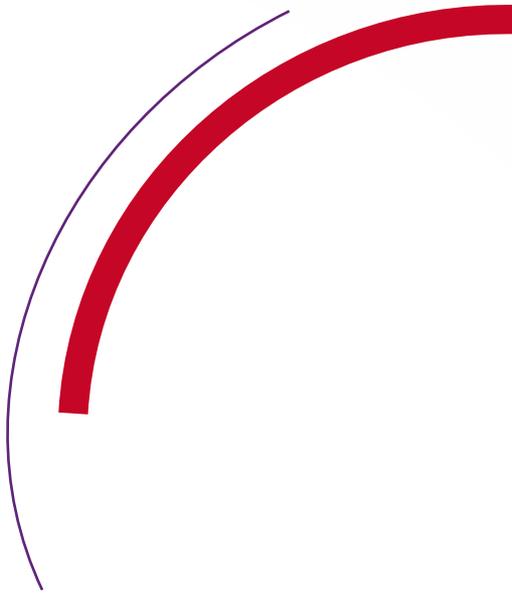
La vie de l'organisme

Le Prif œuvre dans une logique partenariale de coordination sur l'ensemble du territoire francilien. Son action repose sur une équipe salariée, la contribution de ses membres fondateurs - la Caisse nationale d'assurance vieillesse en Île-de-France (Cnav), la Mutualité sociale agricole Île-de-France (MSA), ainsi que la Sécurité sociale pour les indépendants (ex Régime Social des Indépendants [RSI] qui rejoint aujourd'hui le régime général) - et les contributions des partenaires, ainsi qu'un réseau d'organisations professionnelles en actions de prévention.

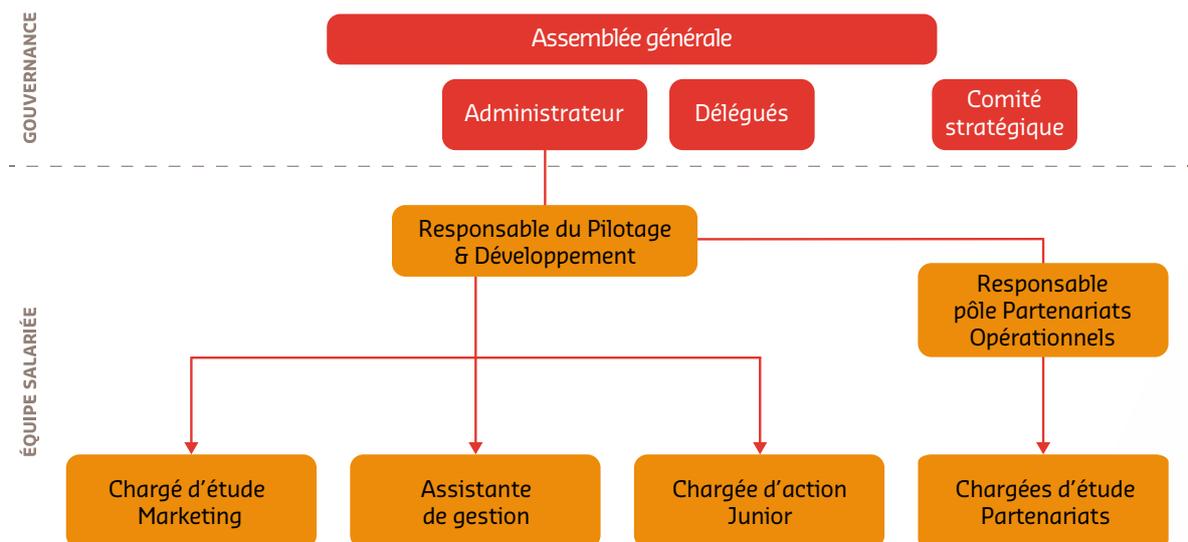
La contribution des membres du Prif

Compte-tenu du statut du Prif - groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) à but non lucratif - ses membres y apportent leur contribution à la fois sur les volets ressources humaines, technique et financier.

Les actions proposées par le Prif font partie intégrante de l'offre de prévention des caisses membres : par conséquent, elles sont financées par les caisses membres. Les comptes du Prif sont certifiés par un commissaire aux comptes.



Sous la responsabilité de l'Administrateur, huit salariés composent l'équipe du Prif.



L'équipe du Prif

Depuis 2014, les missions de l'équipe se sont progressivement adaptées au repositionnement du Prif en tant que plateforme en ingénierie de prévention. Sur la base de cahiers des charges, l'animation des ateliers est désormais entièrement assurée par des opérateurs, experts des différentes thématiques.

L'équipe est structurée en deux pôles :

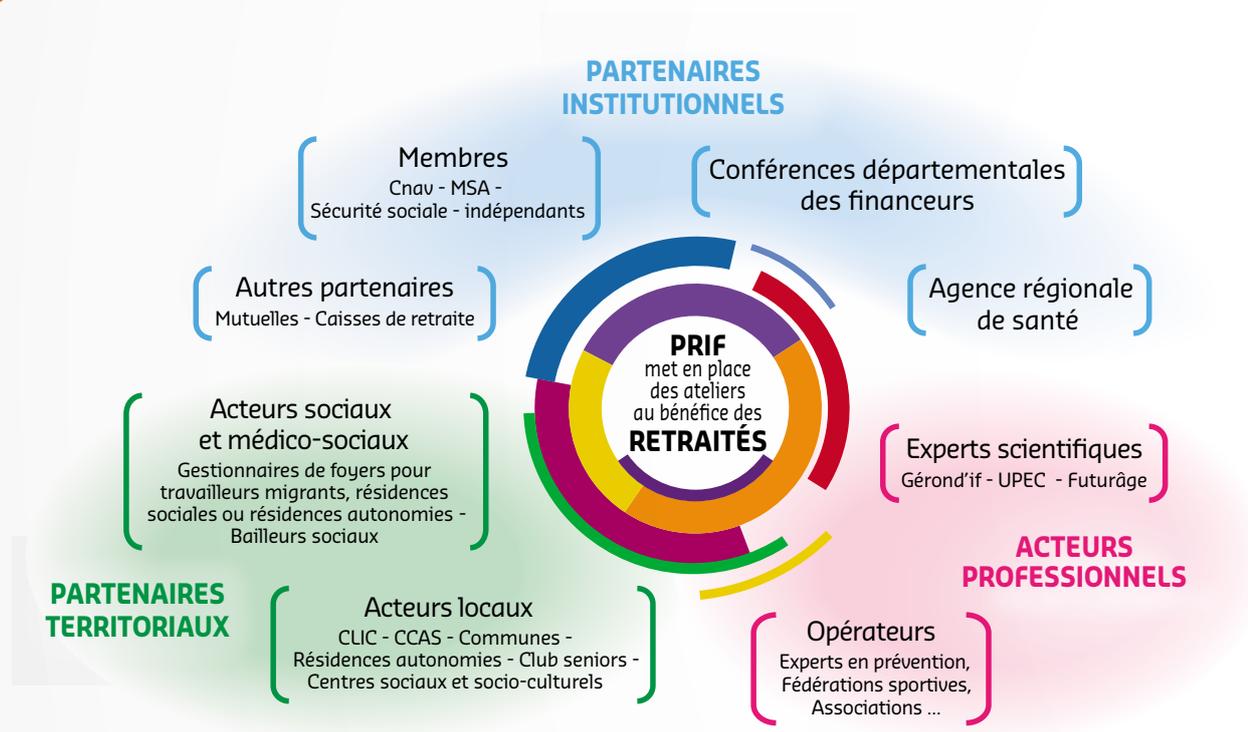
- le pôle Partenariats, tourné vers la coordination et l'accompagnement de la mise en œuvre de l'activité sur les territoires ;
- le pôle Support, dédié aux missions d'évaluation, de communication et de gestion.

Les partenaires du Prif

Le Prif a travaillé avec près de 1000 partenaires depuis sa création. Les partenariats entrepris englobent un large spectre d'actions. Ils portent aussi bien sur la conception, le cofinancement des ateliers, la réalisation ou la mise en place des actions sur les territoires.

Trois catégories de partenaires collaborent avec le Prif :

- les partenaires institutionnels et médico-sociaux;
- les partenaires territoriaux;
- les acteurs professionnels.



Les partenaires institutionnels et médico-sociaux du Prif

Initié en 2012, **le partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS)** porte sur la définition des axes stratégiques des actions de prévention et sur leur mise en œuvre de manière coordonnée et cohérente. Depuis 2016, cette collaboration s'organise notamment dans le cadre des Conférences des financeurs des départements franciliens. La convention de partenariat a été renouvelée en 2019. Elle porte sur la définition des axes stratégiques des actions de prévention et sur leur mise en œuvre de manière coordonnée et cohérente.

Les caisses de retraite de base, caisses de retraite complémentaires ainsi que les mutuelles partagent un objectif : informer et sensibiliser les retraités sur le vieillissement en santé et promouvoir une culture commune du bien-vieillir.

Des conventions de partenariat et de financement ont été conclues avec **l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec) et la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (Cnracl)**. Ces partenariats visent à amplifier la coordination des politiques publiques, et notamment des politiques d'action sociale de ces organismes en vue de renforcer l'accessibilité des retraités aux Parcours prévention via une communication diversifiée et renforcée.

La Mutualité Française Île-de-France s'est inscrite dans cette même dynamique de partenaire financeur du Prif depuis janvier 2015. Le partenariat entre le Prif et la Mutualité concerne également plus particulièrement l'atelier Tremplin à destination des nouveaux retraités, dont le programme a été élaboré conjointement.

La collaboration avec **l'Agirc-Arrco** porte sur la planification croisée d'actions et d'ateliers de prévention au sein des centres de prévention.

Le Prif développe également des partenariats avec des bailleurs sociaux, des gestionnaires de foyers de travailleurs migrants et auprès des résidences autonomie.

Arpavie et le Prif développent un partenariat dans la continuité des actions initiées avec **l'Association des résidences pour personnes âgées (Arepa)** depuis 2012 et **l'Association résidences et foyers (Arefo)** en 2014. Cette collaboration permet de promouvoir l'ensemble du Parcours prévention auprès des résidents ainsi qu'aux retraités habitant à proximité.

Le Prif renforce également ses partenariats avec **les bailleurs sociaux** dans le cadre d'une collaboration engagée par ses membres. La mise en œuvre d'actions conjointes à l'échelle régionale s'intègre dans la dynamique plus globale de rénovation du parc social, dans le contexte des engagements pris par l'Union sociale pour l'habitat (USH) vis-à-vis des pouvoirs publics pour l'adaptation des logements et du cadre de vie.

Les partenaires territoriaux

Depuis 2016, **les huit Conférences des financeurs ont soutenu le développement de l'activité du Prif**, par des contributions financières issues des fonds de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Prévues par la loi d'adaptation de la société au vieillissement, l'objectif de ces Conférences des financeurs est de mieux coordonner les actions des différents financeurs départementaux afin de développer et d'améliorer l'accès du public aux actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie et d'assurer une meilleure couverture des besoins sur le territoire.





Crédit photo : Judith Ahadjitsé-Amétépé

Les ateliers de prévention sont mis en place avec des partenaires locaux. Ces partenaires sont majoritairement les communes, les communautés de communes et des structures d'accueil telles que les Centres communaux d'action sociale (CCAS), les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC), des associations de seniors, des centres sociaux et socio-culturels, etc.

Depuis 2012, les ateliers du Parcours prévention du Prif ont été mis en place avec des partenaires locaux **dans plus de 500 communes franciliennes** et au sein de plus de 880 structures d'accueil.

287 communes ont accueilli les ateliers du Prif en 2018 :

- 41 % des communes ont réalisé un atelier ;
- 24 % des communes ont mis en place deux ateliers ;
- un tiers des communes (35 %) ont accueilli trois ateliers ou plus.

Les communes accueillant le Parcours prévention sont diverses, à l'image du territoire francilien :

- l'implantation sur les territoires ruraux poursuit sa croissance. Cela représente 40 % des communes partenaires (contre 33 % en 2017 et 30 % en 2016). Cette hausse témoigne des efforts de l'organisme en faveur d'un meilleur maillage territorial ;
- 33 % des villes ont une population située entre 10 00 et 30 000 habitants ;
- 27 % des villes comptent plus de 30 000 habitants.

Ces partenariats permettent une organisation conjointe des ateliers. Les acteurs locaux assurent la communication et la mobilisation des habitants afin de constituer les groupes de participants des ateliers et s'assurent de la possibilité d'accueil des ateliers dans des locaux adaptés ; le Prif coordonne les différents acteurs, met à disposition son ingénierie et s'assure la qualité des animations délivrées en lien avec ses partenaires, ainsi que de l'évaluation.

Les acteurs professionnels

Le Prif travaille avec **dix-huit acteurs professionnels experts dans les thématiques du Parcours prévention** qui réalisent et animent les ateliers.

Ils possèdent les compétences et les diplômes requis pour une animation de qualité dans le cadre d'un cahier des charges spécifique à chaque atelier thématique.



Le Prif assure un rôle de coordination et de suivi des actions en plus de celui de financeur. Pour tisser les partenariats avec les acteurs professionnels, l'organisme réalise des appels à candidature sur la base du cahier des charges de l'atelier concerné.

Ces ateliers sont mis en œuvre par les structures opératrices et financés par le Prif sur la base du cahier des charges qu'il établit.

Des programmes propres à certains partenaires experts peuvent également être intégrés au Parcours prévention et financés après validation par le Prif de la qualité de leur contenu.

En 2018, 18 structures de terrain ont collaboré avec le Prif afin de mettre en place les ateliers du Parcours prévention sur le territoire francilien*.

La participation aux ateliers et la politique tarifaire

Afin de favoriser le lien social et d'individualiser au maximum le suivi des bénéficiaires, les groupes de retraités participant aux ateliers sont composés de 12 à 15 personnes.

Les modes d'accès aux ateliers sont multiples :

- inscription par les acteurs institutionnels ou locaux lors de conférences d'information ;
- orientation des retraités par des professionnels (exemple : structures évaluatrices des caisses de retraite assurant la mission d'évaluation globale des besoins des retraités fragilisés) ;
- inscription directe et individuelle des retraités via le site Internet du Prif - Prif.fr.

Des ateliers pris en charge par le Prif et la contribution des Conférences des financeurs depuis 2016.

Initialement, le Prif demandait une participation financière aux partenaires locaux. Cette participation correspondait en moyenne à 10 % du coût de l'atelier mis en œuvre. Les retraités pouvaient également être sollicités pour une modeste contribution financière pour leur participation aux ateliers.

À compter du deuxième semestre 2016, dans le cadre de la contribution des Conférences des financeurs aux actions du Prif, l'enveloppe budgétaire supplémentaire a permis une prise en charge intégrale du coût des ateliers.

Les partenaires locaux, comme les participants, n'apportent donc plus de participation financière aux ateliers aujourd'hui entièrement solvabilisés.

* 18 structures professionnelles à découvrir dans le chapitre «Les partenaires opérateurs du Prif en 2018, experts de terrain».



À compter du deuxième semestre 2016, dans le cadre de la contribution des Conférences des financeurs aux actions du Prif, l'enveloppe budgétaire supplémentaire a permis une prise en charge intégrale du coût des ateliers.



Les partenaires locaux, comme les participants, n'apportent donc plus de participation financière aux ateliers.



Les partenaires experts scientifiques du Prif

Géront'if Le gérontopôle d'Île-de-France



L'organisme

Le Gérontopôle d'Île-de-France s'est officiellement constitué en association en juillet 2016. Fondé par l'AP-HP, la FHF, la Fehap, l'Uriopss et la fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, Géront'if vise à fédérer les acteurs intervenant dans les champs de la gériatrie et de la gérontologie en Île-de-France, afin d'y promouvoir et dynamiser la recherche, l'innovation et la formation : accompagnement des personnes âgées, prévention des conséquences du vieillissement, maintien de l'autonomie.

Le partenariat avec le Prif

Le Géront'if contribue à l'évaluation médico-économique mais aussi du point de vue des sciences humaines et sociales des actions menées en matière de prévention, de soins, d'aide technique et de formation des professionnels de santé et médico sociaux. C'est à ce titre qu'il mène depuis 2016 une étude de l'impact fonctionnel de certains ateliers de prévention du Prif.

FuturÂge - Pôle Charles Foix Un réseau d'expertise et de services sur le vieillissement



L'organisme

FuturÂge est une association inédite de collectivités locales, d'organismes sociaux et de soins, d'universités et de développeurs économiques qui contribuent au bien-vieillir, dans une société inclusive. Ancré dans le territoire du Val-de-Marne, le réseau de FuturÂge met la transversalité des enjeux au cœur de son action. Diffuseur de connaissances et d'outils d'aide à la décision, porteur d'actions et de projets concrets, formateur et « porte d'entrée » pour les acteurs qui souhaitent agir ensemble,

FuturÂge développe une approche du vieillissement dans ses dimensions pluridisciplinaires, avec une vision très dynamique portée par les liens historiques et forts entre Silver Innov/Silver Valley/Critada et FuturÂge.

Le partenariat avec le Prif

Depuis 2016, le Prif s'appuie sur le réseau FuturÂge pour la mise en relation avec l'Upec qui a réalisé l'étude « Lien Social et avancée en âge » dans le cadre des ateliers du Prif.

Laboratoire interdisciplinaire de recherche de l'Upec sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales



L'organisme

L'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (Upec) est présente dans tous les domaines de la connaissance depuis 1971 et forme chaque année plus de 30 000 étudiants dans plus de 300 disciplines, de la licence au doctorat.

Le partenariat avec le Prif

Le laboratoire LIRTES de l'Upec a mené une étude qualitative « Lien Social et avancée en âge » à partir des ateliers du Prif.

Les partenaires opérateurs du Prif en 2018, experts de terrain

Le Prif collabore avec 18 partenaires opérateurs qui contribuent à la diffusion des messages de prévention, à la réalisation des ateliers et à l'évaluation de son action sur les territoires.

A.D.A.L. (À la découverte de l'âge libre)



Sa mission

Créée en 1992, L'A.D.A.L est une association qui agit pour la santé publique en développant des actions et activités autour de différentes thématiques de prévention. Son objectif : créer les conditions favorables afin que chacun puisse être en mesure d'agir durablement sur ses modes de vie. Cette volonté repose sur l'idée que la prévention mêle nécessairement l'investissement collectif et l'engagement individuel de chacun.

Son expertise

L'expertise de l'A.D.A.L est double, se basant sur l'accompagnement du vieillissement à travers des activités physiques adaptées. Le déploiement de son action se base sur 3 compétences : l'encadrement d'activités physiques adaptées, la formation, la création et mise en œuvre d'actions de prévention et de promotion de la santé.

Son partenariat avec le Prif

L'association est partenaire du Prif depuis sa création. La collaboration a débuté avec l'intégration au Parcours prévention du programme D-marche créé par l'A.D.A.L (dorénavant appelé « + de pas »). L'opérateur prend également part à l'animation de l'atelier Tremplin, à la construction duquel il a contribué

« Le Prif représente l'investissement collectif nécessaire à une démarche de santé publique, afin que le plus grand nombre puisse bénéficier de programmes créés grâce à l'expertise du monde associatif. »

Christine Cardin, Responsable des formations à l'A.D.A.L.

Agi-Équilibre



Sa mission

Créée en 2009, Agi-Équilibre est une association qui œuvre à la mise en place d'actions de prévention santé, par l'activité physique adaptée pour les seniors et pour les personnes à besoins spécifiques.

Son expertise

Agi-Équilibre se base sur un réseau de professionnels pour accompagner les personnes âgées et handicapées dans la réalisation d'activités physiques. Dans ce cadre, elle met en place des programmes de prévention des chutes, construits en collaboration avec des professionnels du secteur des services à la personne. Les animateurs de ces programmes sont diplômés et spécialisés dans

l'enseignement adapté aux seniors et aux personnes handicapées.

Son partenariat avec le Prif

Investie depuis 10 ans dans le bien-vieillir, Agi-Équilibre est partenaire du Prif depuis 2016 et anime les ateliers l'Équilibre en mouvement®.

« Agi-Équilibre est fière d'avoir comme collaborateur le Prif qui véhicule les mêmes valeurs que notre association et œuvre pour le bien-vieillir des personnes »

Rémi Domenjoud, Président d'Agi-Équilibre.

Bélénos-Enjeux-Nutrition



Sa mission

Créée en 2004, Bélénos-Enjeux-Nutrition est une association spécialisée dans le conseil nutritionnel. Elle conçoit et développe des programmes de prévention afin de promouvoir la santé et le bien-être dans les actes simples de la vie quotidienne : l'alimentation et le mouvement.

Son expertise

Bélénos-Enjeux-Nutrition s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire : diététiciens, soignants, communicants, pédagogues, psychologues et créateurs. Cela lui permet de construire des programmes de formation, de prévention

nutritionnelle et de promotion de l'activité physique à destination des professionnels et du grand public.

Son partenariat avec le Prif

En 2014, l'association a conçu en collaboration avec le Prif l'atelier Bien dans son assiette qu'elle anime dans le cadre du Parcours prévention.

« Une relation privilégiée qui donne le goût de garder la forme ! »

Dr Isabelle Durack, Déléguée Générale de Bélénos-Enjeux-Nutrition.

Brain Up Association



Sa mission

Créé en 2009, Brain Up est une association nationale qui conçoit et déploie des actions de prévention santé à destination de publics de tout âge. Sous forme de conférences, d'ateliers ou de formations, l'association transmet des conseils pour prendre en main sa santé et son bien-être. Les actions sont animées selon une démarche pédagogique et positive afin que chaque personne puisse comprendre comment agir au quotidien pour sa santé.

Son expertise

Les actions de l'association sont animées par ses équipes de professionnels de santé, psychologues clinicien(ne)s, diététicien(ne)s, infirmier(e)s et sophrologues. L'équipe est formée aux techniques d'animation mettant en avant l'écoute, le partage et la convivialité.

Son partenariat avec le Prif

Partenaire depuis 2013, Brain Up intervient sur les ateliers Mémoire – format Brain Up et format MSA avec Peps Eurêka® -, les Ateliers du Bien-vieillir® et de Prévention Universelle®.

« Comme le dit si bien Kierkegaard, "La vie ne peut être comprise qu'en regardant vers le passé, mais elle ne peut être vécue qu'en regardant vers l'avenir". Cela illustre parfaitement le sens de la collaboration entre Brain Up et le Prif. »

Élodie Rimoldi, Responsable région Île-de-France chez Brain Up.

Centre 77



Sa mission

L'association Centre 77 aide depuis 1977 matériellement et moralement, à domicile et à tout moment de leur existence, toute personne ou famille habitant dans les communes où elle exerce son action. Elle intervient notamment dans les domaines de l'aide à domicile, les soins infirmiers à domicile, l'hospitalisation à domicile et, la téléassistance et la prévention.

Son expertise

Forte d'une expérience de plus de 40 ans, l'association exerce ses actions dans le champ de l'aide et des soins à domicile. Elle décline son action à travers la coordination de services sanitaires et médico-sociaux. En 2015, elle s'est dotée d'un service Autonomie dont la prévention constitue l'un des axes majeurs. L'association prend en

compte les enjeux liés au vieillissement de la population et à l'isolement territorial ou familial. Centre 77 entend ainsi contribuer au maintien d'un niveau d'autonomie maximal et à la préservation de la santé des seniors qu'elle accompagne.

Son partenariat avec le Prif

Partenaire depuis 2015, l'association Centre 77 anime des ateliers l'Équilibre en Mouvement®, des ateliers du Bien-vieillir®, Peps Eureka® et Vitalité.

« Centre 77 et le Prif œuvre ensemble pour une santé globale de qualité, la longévité et l'autonomie des retraités du 77. »

Service Autonomie prévention, Centre 77.

Des Soins & Des Liens



Sa mission

Créée en 2012, l'association Des Soins & Des Liens développe des actions de prévention santé en faveur du bien-vieillir. Celles-ci visent à mobiliser et entraîner les seniors à prendre soin activement et positivement de leur vitalité physique, psychologique et sociale.

Son expertise

L'association adopte une méthode de prévention positive baptisée Vitalité 3D. Par le biais de cette approche, elle ambitionne d'équilibrer ou de renforcer les trois dimensions favorables à la santé : dessus (le physique et l'image de soi), dedans (le mental et l'émotionnel), dehors (le lien social et le cadre de vie). Le parcours proposé est basé autour d'enjeux liés à l'activité physique, à l'esthétique, à la détente, aux loisirs et à l'alimentation.

Son partenariat avec le Prif

Partenaire depuis 2015, Des Soins & Des Liens assure l'animation des ateliers du Bien-vieillir®, l'Équilibre en Mouvement® et Vitalité.

« Nous sommes satisfaits de notre collaboration avec le Prif depuis 2015 qui nous amène à être en contact avec de nombreux acteurs du territoire et des bénéficiaires. Nos actions nous permettent de mieux comprendre leurs besoins, de faire évoluer nos contenus et faire valoir nos actions en chainage ».

Olivier Martinez, Chargé de développement chez Des Soins & Des Liens

EPGV Comité régional d'éducation physique et de gymnastique volontaire (Coreg EPGV) d'Île-de-France



Sa mission

Créé en 1983, le Coreg EPGV est une association qui œuvre à la promotion des activités physiques et sportives dans une approche « éducative » et « non compétitive ». C'est également un organisme de formation, spécialisé dans l'animation sportive. Elle a pour rôle de coordonner les actions régionales de formation, de développement et de communication, afin de favoriser l'épanouissement de chacun par la pratique éducative des activités physiques.

Son expertise

Pionnière et leader du concept « Sport-Santé », le Coreg EPGV se base sur un réseau d'experts, dans le domaine de la santé, de la pédagogie et de l'animation sportive. L'association fédère un réseau de 450 associations sportives EPGV, 960 animateurs sportifs et 72 000 licenciés sur 8 départements. Elle place le bien-être du pratiquant au cœur de ses préoccupations, grâce à des activités diversifiées (en salle, en extérieur, aquatiques) et un encadrement qualifié. Elle intervient auprès de

nombreux partenaires, publics et privés, transmettant ainsi son savoir-faire reconnu dans le champ « Sport Santé ». Elle intervient dans le champ de la prévention des seniors à travers l'animation d'ateliers depuis 2004.

Son partenariat avec le Prif

Partenaire du Prif depuis sa création, le Coreg EPGV anime les ateliers l'Équilibre en Mouvement®.

« Le réseau d'animateurs du Coreg EPGV est formé spécifiquement à l'encadrement des seniors sur l'équilibre. La pérennisation des actions l'Équilibre en Mouvement® s'appuie sur le fort maillage territorial du comité, offrant la possibilité aux bénéficiaires de poursuivre une activité physique. Tout cela inscrit le partenariat avec le Prif dans la durabilité. »

Célia Rousselle, Conseillère Technique Régionale au Coreg EPGV.

France Bénévolat



Sa mission

Créé en 2003, France Bénévolat est un réseau national associatif reconnu d'utilité publique, qui a pour ambition de promouvoir l'engagement bénévole associatif au service de l'intérêt général. Elle endosse le rôle de plateforme de mise en relation ses associations adhérentes et de potentiels bénévoles. Elle conseille également les associations dans l'animation de leurs réseaux de bénévoles

Son expertise

Le réseau fédère 80 associations nationales et 7 000 associations locales. Il œuvre à l'initiation de programmes sociétaux et solidaires porteurs de coopération inter associative au niveau territorial. C'est dans ce sens qu'en 2011, France Bénévolat a créé le programme

Solidâges21® (Solidarité entre les âges pour le 21^e siècle) visant à valoriser et encourager les actions de solidarité intergénérationnelle. Cette initiative a pour objectif à réduire la fracture intergénérationnelle, par le biais des associations et de leurs actions sur le terrain.

Son partenariat avec le Prif

Depuis 2013, France Bénévolat intervient en tant que partenaire expert sur les ateliers Tremplin.

« La meilleure prévention c'est le lien social et l'utilité pour les autres ; quand on est utile aux autres, on se fait du bien à soi ! »

Dominique Thierry, Président d'honneur de France Bénévolat.

HappyVisio



Sa mission

HappyVisio est le 1^{er} site internet proposant des conférences et des ateliers par visioconférence. Il a été créé dans l'optique de faciliter l'accès à la formation et à l'information répondre aux préoccupations de chacun, quel que soit son lieu d'habitation.

Son expertise

La plateforme HappyVisio propose du contenu portant sur un large panel de thématiques (santé, bien-être, prévention...). Elle s'articule autour d'une dynamique de collaboration permettant aux participants de se former, de s'informer et d'échanger avec leur animateur et d'autres participants. Les exercices et jeux proposés sont évolutifs, adaptés à chacun et permettent de mettre en pratique les bons conseils appris lors des classes virtuelles. Afin de garantir la qualité de ses programmes, HappyVisio s'appuie sur un réseau de partenaires professionnels variés (médecins, notaires, psychologues, neuropsychologues,

ergothérapeutes, spécialistes du e-learning...). Le site collabore activement avec de nombreux acteurs locaux (mairies, CCAS, CLIC, associations) afin que les actions de prévention initiées en visioconférence soient poursuivies dans les territoires.

Son partenariat avec le Prif

Depuis 2017, HappyVisio et le Prif collaborent à l'expérimentation d'ateliers Mémoire en visio-conférence.

« Grâce à son expérience dans la réalisation d'ateliers de prévention, le Prif accompagne HappyVisio dans la création de ses parcours Elearning pour garantir la qualité de ces derniers et s'assurer qu'ils répondent aux attentes d'une action de prévention. »

Benjamin Raspail, Co-fondateur d'HappyVisio.

Initi'Activ



Sa mission

Créée en 2015, Initi'Activ est une entreprise sociale ayant vocation à faciliter l'accès à une pratique physique adaptée à tous. Elle entend ainsi contribuer au maintien d'une bonne qualité de vie pour agir en prévention des problèmes de santé, et de favoriser les échanges sociaux. Elle organise également des accompagnements dédiés aux loisirs et à la culture.

Son expertise

Initi'Activ propose d'organiser des programmes d'activités physiques adaptés à tous. Ainsi, son action s'adresse à un large public et s'adapte à chaque situation via la mise en place d'accompagnement individualisé. Ces programmes peuvent ainsi répondre à des besoins spécifiques, notamment auprès des seniors et également d'enfants autistes, de personnes ayant souffert de cancers, de personnes souffrant des troubles psychiques ou de personnes en situation de handicap moteur.

Son partenariat avec le Prif

Partenaire depuis 2017, Initi'Activ intervient sur les ateliers l'Équilibre en Mouvement®.

« Comme le dit le Docteur B. Jolivet, " A bas la technique, vive la relation ". Chez Initi'Activ, il nous semble primordial de mettre en avant l'importance de la mise en place d'une bonne ambiance et d'une bonne dynamique de groupe où chaque personne trouve sa place. Les groupes qui vivent bien sont ceux où les gens s'engagent et s'investissent le plus sur le moyen terme. Ainsi, notre partenariat avec le Prif s'inscrit dans une volonté de mettre en œuvre une stratégie de prévention dont les effets perdurent le plus longtemps possible. »

Pierrick Aubert, Gérant d'Initi'Activ.



Kiplin

Sa mission

Créée en 2015, Kiplin est une start-up proposant des programmes de prévention santé par l'activité physique misant sur le jeu, le collectif et le digital afin de favoriser l'adoption de nouveaux comportements de santé.

Son expertise

Kiplin décline son action à travers des solutions innovantes dans le champ de la prévention santé : ateliers d'activité physique adaptée, des objets connectés et des applications dédiées permettant de renforcer l'engagement des participants. Ces programmes reposent sur une exploitation pertinente de la data et des opportunités fournies par les outils web (gamification, défis, encouragements...). Ainsi, Kiplin embarque les participants dans des histoires, à vivre en équipes, ponctuées de défis et d'énigmes : un tour du monde, une traversée des États-Unis, une ascension du Mont



Fuji... Grâce à un podomètre ou une application mobile, chacun peut suivre son activité physique en temps réel en s'immergeant dans ces aventures.

Son partenariat avec le Prif

Kiplin collabore avec le Prif depuis 2017 sur les ateliers + de pas.

« La collaboration Prif/Kiplin est pour nous un gage de qualité et de reconnaissance. Cette collaboration est aussi un territoire d'expérimentation dans l'objectif de proposer des ateliers toujours plus adaptés et attrayants aux seniors. »

Benoît Fagnou, Responsable activité physique adaptée connectée chez Kiplin.



Mutualité française Île-de-France

Sa mission

La Mutualité française Île-de-France est un acteur de prévention et de promotion de la santé qui agit pour ses mutuelles et leurs adhérents et pour la population francilienne en lien avec des partenaires institutionnels tels que le Prif, les Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, l'Agence régionale de Santé...

Son expertise

Son programme couvre les principaux déterminants de la santé et s'articule autour de 3 principaux axes : la santé de l'enfant et la périnatalité, la santé des actifs, la santé des seniors.



Son partenariat avec le Prif

Partenaire institutionnel du Prif depuis 2012, la Mutualité Française Île-de-France (Mufif) est le pilote opérationnel des ateliers Tremplin. Ceux-ci visent à favoriser une transition épanouie vers une retraite active.

« Le Prif contribue au déploiement des ateliers Tremplin, il permet aux seniors de la région d'accéder à un parcours riche de nombreux thèmes et constitue un partenaire incontournable dans le cadre des Conférences des financeurs. »

Caroline Guillaud, Cheffe de projets service santé à la Mutualité française Île-de-France.



Nouvelles Voies

Sa mission

Créée en 2002, l'association Nouvelles Voies assure un accompagnement administratif et juridique auprès de publics fragilisés. Elle a pour objectif de prévenir l'isolement social et la précarité, et renforcer les liens sociaux.

Son expertise

Nouvelles Voies développe des actions collectives de prévention sur les droits fondamentaux auprès de publics défavorisés. Pour ce faire, l'association se base sur un réseau de 150 avocats spécialisés, une équipe de près de 50 salariés et de 30 bénévoles. Ces actions se déclinent sur un large panel de thématiques liées à la santé, au logement, à la consommation, au droit de la famille, du



travail ou au droit des étrangers. L'association intervient également au domicile des plus vulnérables et dispose d'une équipe de mandataires judiciaires au service de majeurs protégés.

Son partenariat avec le Prif

Nouvelles Voies intervient, depuis 2014, dans le cadre des ateliers Tremplin.

« Les ateliers Tremplin : le plus court chemin vers les droits de chacun pour le bien-être de tous ! »

Philippe Guilbaud, Président de l'association Nouvelles Voies.

Prim'Adal

Sa mission

Créée en 2011, en extension de l'A.D.A.L, Prim'Adal propose des cours d'activités physiques adaptées, des rallyes « découverte » et des stages adaptés pour les seniors. Ces actions ont pour objectif de préserver, développer la vie sociale et l'autonomie par une pratique physique adaptée et une prévention globale partagée.

Son expertise

Prim'Adal s'appuie sur les compétences de ses intervenants, tous issus de la filière APA (Activités physiques adaptées) et plus particulièrement de la licence professionnelle santé, vieillissement et activités physiques adaptées de l'Upec et de l'Upem dont elle est partenaire.

Son partenariat avec le Prif

Elle collabore avec le Prif sur les ateliers L'Équilibre en mouvement® depuis 2011.

« Le partenariat avec le Prif permet à la fois de déployer des actions de manière large, et pour tous publics, mais il favorise aussi une continuité pour ces personnes qui entrent par la thématique de l'équilibre mais peuvent bénéficier ensuite des autres ateliers du Parcours prévention. »

Christine Cardin, Responsable des formations à l'A.D.A.L.



Siel Bleu

Sa mission

Créée en 1997, Siel Bleu est un groupe associatif qui propose un Parcours prévention-santé tout au long de la vie afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie. Cette mission se décline à travers des actions d'activité physique adaptée, s'adressant aux enfants, femmes enceintes, aidants, personnes âgées ou/et en situation de handicap.

Son expertise

Organisme à but non lucratif, Siel Bleu s'appuie sur un réseau composé d'acteurs médicaux, paramédicaux, médico-sociaux, et publics. Il compte 600 salariés en France, tous titulaires d'une Licence en Staps, spécialité activité physique adaptée. Le réseau décline également son expertise dans le cadre de situations spécifiques telles que le développement de matériel sportif adapté aux publics

fragilisés, la mise à disposition d'outils web et connectés pour le suivi de l'activité, la nutrition et l'accompagnement auprès de personnes ayant souffert d'un cancer.

Son partenariat avec le Prif

Partenaire du Prif depuis sa création, Siel Bleu intervient dans le cadre des ateliers L'Équilibre en mouvement®.

« L'association Siel Bleu et le Prif partagent des valeurs communes telles que l'accessibilité géographique et financière afin que tout senior puisse accéder à des actions de prévention au plus proche de chez lui. »

Maël GARROS, Responsable Inter-Région Île-de-France chez Siel Bleu.



Soliha

Sa mission

Soliha, Solidaires pour l'habitat, est une fédération associative œuvrant en faveur de l'amélioration de l'habitat auprès de particuliers et de collectivités. Celle-ci intervient auprès de publics défavorisés et fragilisés dans le but de favoriser le maintien et l'accès au logement. Son réseau est composé de 163 associations et organismes locaux, apportant des réponses adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires en matière de logement.

Son expertise

Sa mission se décline à travers 5 champs d'action : la réhabilitation accompagnée, l'accompagnement des personnes, la gestion locative sociale, la production d'habitat d'insertion et la conduite de projets de territoire. Partenaire des caisses de retraite depuis 30 ans, Soliha est expert dans l'accompagnement des ménages dans

leur projet logement et en prévention de leur perte d'autonomie.

Son partenariat avec le Prif

Soliha a co-construit l'atelier Bien chez soi avec le Prif et en assure l'animation depuis 2013. La fédération intervient également lors de l'atelier Tremplin pour sensibiliser aux questions d'aménagement du logement.

« Le Mouvement Soliha a fait depuis plusieurs années du développement de la prévention l'une de ses priorités. L'appui du PRIF dans cette dynamique est absolument déterminant : la réussite des ateliers Bien chez Soi en est un exemple ! »

Etienne Renoux, Chargé de missions chez Soliha Île-de-France



Comité Régional Sports pour tous Île-de-France



Sa mission

La fédération Sports pour tous a vocation à participer à l'amélioration de la qualité de vie des Français grâce à l'activité physique. Depuis plus de 50 ans, ce mouvement a pour objectif de faire découvrir les activités physiques et sportives au plus grand nombre. Le Comité régional Île-de-France se tient à disposition des membres de ce réseau associatif afin d'accompagner les clubs et animateurs adhérents.

Son expertise

La fédération Sports pour Tous a créé une Charte Club Sports Santé Bien-Être afin d'identifier les Clubs adhérents comme experts dans l'accueil des publics sédentaires ou présentant des pathologies. Le Comité régional Île-de-France travaille depuis près d'une quinzaine d'année à la mise en place d'actions de prévention en direction du public senior qui représente près de 70 % de ses licenciés.

Son partenariat avec le Prif

Le Comité régional Sports pour tous Île-de-France anime depuis 2011 les ateliers l'Équilibre en mouvement®. Depuis 2017, la collaboration s'étend à l'animation des Ateliers du bien-vieillir® et en 2019 aux ateliers Vitalité.

« Plus qu'un simple collaborateur financier et institutionnel, le Prif est un véritable partenaire qui se marie idéalement à la philosophie de notre Fédération et qui de plus, nous fait profiter de la force de son réseau et de la compétence de ses représentants. »

Fabrice BRETEL,
**Coordonnateur Régional de Sports pour Tous
Île-de-France.**

Ufolep Comité régional de l'union française des œuvres laïques d'éducation physique de l'Île-de-France



Sa mission

Créée en 1928, l'Ufolep est la première fédération sportive multisports affinitaire de France. Elle a pour ambition de promouvoir une vision du sport à dimension sociale et citoyenne pour répondre aux enjeux actuels d'accessibilité, de santé pour tous, de solidarité et d'engagement. L'Ufolep Île-de-France fédère 560 associations, 38 000 adhérents et plus de 100 activités sportives au sein de ses comités départementaux.

Son expertise

Dans le contexte de l'accroissement du vieillissement de la population, l'Ufolep a mis en place un projet « senior » visant à rendre les personnes actrices de leur parcours de vie. Celui-ci s'adresse aux seniors actifs en activité professionnelle, aux retraités autonomes et aux seniors pris en charge et/ou dépendants. La fédération a également développé une série d'actions intitulées « Bien Être Actif », mettant ainsi en avant que l'activité physique et le sport

doivent être considérés comme des outils de prévention à la fois par le patient et par le personnel médical.

Son partenariat avec le Prif

L'Ufolep est partenaire du Prif depuis 2015 sur les ateliers l'Équilibre en mouvement®.

« L'Ufolep est implantée sur toute la région francilienne. La collaboration avec le Prif permet d'explorer de nouveaux territoires et ainsi d'identifier de nouveaux partenaires. Elle permet de répondre à un enjeu territorial et d'être au plus près des seniors éloignés de la pratique. La prise de conscience du bien fondé de cette démarche permet d'inscrire cette action dans la durée. »

**Xavier Leveille, Agent régional de
développement chez l'Ufolep Île-de-France.**



Crédit photo : Julie Portais

Innovation, mobilisation et consolidation : trois termes emblématiques de l'action du Prif en 2018

En 2018, le Prif a poursuivi la mise en œuvre des enseignements apportés par la démarche qualité initiée depuis 2012 au sein du réseau.

Cette réflexion qualitative renforce de manière constante l'engagement du Prif en faveur de la valorisation de la prévention primaire et la promotion du bien-vieillir :

Elle remplit deux objectifs majeurs :

- identifier les actions potentielles à mettre en place pour faire évoluer le contenu des ateliers et les pratiques d'animation ;
- mesurer l'impact des ateliers sur les participants.

Cette année, la démarche qualité a permis de faire évoluer notablement le contenu de certains ateliers du Parcours prévention.

Le Prif a également coordonné ses efforts pour favoriser la mobilisation des participants et permettre un meilleur accès aux ateliers sur l'ensemble du territoire francilien.

De ce fait, l'action du Prif poursuit son processus de consolidation en 2018, confortant l'organisme dans sa position d'expert reconnu de la prévention en Île-de-France.

Des innovations notables dans l'offre de services du Parcours prévention

En plaçant la qualité au cœur de son dispositif, le Prif s'assure de faire correspondre son offre de services aux attentes et usages des participants des ateliers du Parcours prévention.

Cette démarche qualité permet de connaître le profil des participants aux ateliers afin de mieux comprendre leurs motivations à y participer. Les données sur les bénéfices qu'ils en retirent à court et moyen terme sont des indicateurs essentiels afin d'appréhender l'efficacité de l'offre de services du Prif, et de la faire évoluer qualitativement.

Suivant cette logique, deux ateliers ont fait l'objet d'évolutions significatives.

L'atelier Vitalité, actualisation des ateliers du Bien-vieillir, expérimenté en 2018.

En 2015, la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA) a fait part de son souhait de renouveler l'offre des ateliers bien-vieillir, développé depuis 2005. L'objectif de cette transformation était double : s'adresser à un public plus jeune, actualiser le format d'animation et le contenu informatif diffusé lors de l'atelier.

Le Prif et la CCMSA ont conjointement mis en œuvre les différentes étapes de la refonte de cette offre. Après la phase d'expérimentation organisée par la CCMSA auprès de 44 opérateurs, le Prif a proposé une formation aux opérateurs afin de déployer cette nouvelle offre en Île-de-France. 13 intervenants des opérateurs partenaires (Centre 77, Des soins et des liens et Sports pour Tous ont suivi cette formation).

Ce dispositif de formation était composé de 4 étapes : le recrutement et l'évaluation de compétences, la formation en distanciel, formation en présentiel et l'accompagnement en continu de l'animateur.

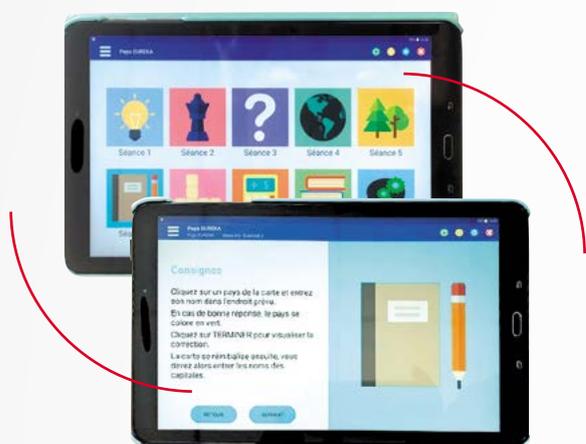
En s'impliquant de manière active dans la formation des intervenants avec la CCMSA, le Prif a affirmé sa volonté de proposer des actions collectives seniors efficaces, en garantissant la qualité de l'animation et des interventions préventives.

Cette formation a été le socle de départ de la mise en place de l'offre « Vitalité », reposant sur le déploiement d'une méthodologie encore plus participative et collaborative pour mieux inciter les participants à adopter des comportements favorables à la santé.



Crédit photo : Julie Bourges

Les Ateliers du Bien-vieillir évoluent progressivement en atelier Vitalité, mettant en avant la volonté de proposer une nouvelle offre de services visant à impulser des modifications de comportements en termes de santé. Cet atelier s'organise autour de 6 modules généralistes, abordant un large spectre des enjeux du Parcours prévention et d'une séance bilan, réalisée trois mois après.



Prendre en compte les enjeux de l'inclusion numérique : l'expérimentation des ateliers Mémoire « Peps Eurêka » sur tablette.

Dans un contexte de mutation constante des outils informatiques, les enjeux liés à l'inclusion numérique sont majeurs. Comme une large majorité d'acteurs économiques et sociaux, le Prif s'est saisi de cette thématique.

Ainsi en 2018, dans le cadre d'une collaboration avec la CCMISA, le Prif a coordonné l'expérimentation de la numérisation de l'un de ses ateliers phare : la mémoire, avec la méthode « Peps Eurêka ». Ce projet s'inscrit dans une démarche de modernisation des supports d'animation et dans une perspective durable en réduisant l'utilisation du papier et en familiarisant les seniors à l'outil numérique.

Ce nouvel outil permet à certains retraités, parfois éloignés des nouvelles technologies, de découvrir les usages du numérique dans le cadre d'exercices ludiques, s'intégrant à part entière dans le Parcours prévention.

Développée avec le concours de Dynseo, société spécialiste des jeux cognitifs, ce projet a pris la forme d'une application adaptée au public afin de favoriser la convivialité des échanges durant les ateliers Mémoire « Peps Eurêka ».

Réalisé pour la première fois en 2018 avec notre partenaire opérateur Centre 77 et la ville de Bailly-Romainvilliers, cet atelier fait désormais partie intégrante de l'offre de services du Prif.

L'extension de l'offre de services se poursuit avec des actions en faveur de la prévention routière auprès des seniors.

Depuis 2017, le Prif a entrepris de mener une réflexion afin d'inclure la thématique de la Prévention routière au Parcours prévention. L'objectif est de sensibiliser les retraités, qu'ils soient conducteurs ou piétons, aux dangers de la route.

Cette implication s'est poursuivie en 2018 avec la participation du Prif à 3 journées de sensibilisation à la prévention routière, organisées en partenariat avec la Mutualité fonction publique (MFP) et la Fondation de la Route.

Des actions spécifiques en faveur de la mobilisation des participants

La mise en application continue des enseignements de la démarche qualité du Prif se décline à travers le contenu des ateliers mais également via des actions favorisant la participation.

À ce titre, le Prif veille à valoriser les bienfaits de la dynamique de groupe afin de maximiser les bénéfices des ateliers. Il est recommandé que ceux-ci se composent de 12 à 15 participants. Cette préconisation s'appuie sur une conviction : pour optimiser l'impact des actions collectives de prévention, il est nécessaire que les participants évoluent dans un environnement favorable à l'échange et à la création du lien social. En effet, ils se retrouvent entre personnes qui se posent les mêmes questions au sujet de leur vie quotidienne, quel que soit leur profil social.

En cela, la dynamique de groupe est facteur de cohésion, sollicitant l'empathie de chacun. C'est un enjeu essentiel pour créer une émulation nécessaire au déploiement optimal de l'offre de services. L'animation de l'atelier joue également un rôle prépondérant. Les opérateurs partenaires exploitent cette dynamique de groupe en s'appuyant sur des méthodes participatives visant à renforcer le niveau d'engagement des participants.

Conscient de ces enjeux, le Prif a multiplié les actions visant à renforcer la mobilisation sur l'ensemble du Parcours prévention en 2018.



- Des campagnes ciblées d'envois de courriers auprès de participants potentiels sont menées régulièrement en amont de certains ateliers pour accroître la participation. En 2018, un peu plus de **85 000 courriers** ont été envoyés en appui des dispositifs de communication déjà existants dans les territoires.
- L'équipe du Prif sensibilise et accompagne l'ensemble du réseau dans la mise en place de méthodes et d'outils de promotion des ateliers. Ces préconisations prennent en compte les particularités de chaque structure et leurs objectifs en termes de mobilisation. Elles sont également disponibles dans le *Guide clé en main* à destination des partenaires, téléchargeable sur le site internet du Prif.
- Les partenaires institutionnels du Prif reçoivent régulièrement le calendrier des ateliers du Parcours prévention mis en place sur le territoire francilien. Ceux-ci diffusent ces informations à leurs adhérents, étendant ainsi les opportunités d'inciter les participants potentiels à s'inscrire.
- Les efforts de mobilisation se déclinent également numériquement. Depuis 2018, le programme des ateliers est mis à jour de manière hebdomadaire sur le site internet du Prif, fluidifiant ainsi l'accès à l'information et le parcours d'inscription.

L'action du Prif promue via une présence régulière sur des salons et forums franciliens.

Le Prif s'attache à accroître la visibilité de son action auprès du grand-public, des acteurs locaux et des professionnels. Ces espaces permettent d'élargir la démarche de sensibilisation aux enjeux de la prévention primaire et du bien-vieillir à un public plus nombreux.

Afin d'optimiser sa participation à ces événements, le Prif s'appuie sur le savoir-faire de ses partenaires opérateurs, associés dans le cadre d'animations et d'interventions informatives.

En 2018, le Prif était présent ou représenté par ses partenaires opérateurs lors de 33 salons et forums locaux destinés au grand public. Ces événements sont principalement organisés par des partenaires institutionnels ou des professionnels de la thématique du bien-vieillir.

- 5 salons et forums organisés par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et la Mutualité sociale agricole (MSA), membres fondateurs du Prif, dans différents départements franciliens notamment les Forums Bien vivre sa retraite de la Cnav. L'un de ces cinq salons était destiné à un public de futurs retraités, cet événement a ainsi permis de sensibiliser les salariés de la Cnav aux enjeux de la prévention primaire et de présenter le Parcours Prévention du Prif.
- Le colloque « Le bien-vieillir et l'émergence de pratiques innovantes en prévention primaire » organisé par l'Agirc-Arrco, sur lequel le Prif a disposé d'un stand.
- 2 salons majeurs jouissant d'une forte notoriété, s'adressant aux retraités et à leurs proches.
 - La 20^e édition du Salon des seniors avec l'appui des partenaires opérateurs Agi-Équilibre, Brain Up et Soliha. La présence du Prif était matérialisée par un appartement témoin dédié au bien-vieillir et présentant des solutions pratiques d'aménagement de son habitat afin de sensibiliser les seniors à cet enjeu. L'organisme a également coordonné des interventions thématiques en conférences et des animations ludiques à destination des visiteurs.
 - La 12^e édition du Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile, avec l'appui des partenaires opérateurs Béléno-Enjeux-Nutrition et Soliha. Le Prif disposait d'un stand et a également coordonné des interventions et animations.
- 2 événements organisés par les conseils départementaux du Val-d'Oise et du Val-de-Marne :
 - un stand sur le Salon des seniors de Vigny (95),
 - un stand sur le Salon des aidants de Créteil (94).
- 14 forums seniors et santé organisés par des partenaires locaux en Île-de-France. Ces événements permettent de rendre compte de l'action du Prif dans les territoires et de mettre en place de nouveaux ateliers et de sensibiliser de nouveau public dans les communes qui les organisent.
 - Le Prif s'est rendu dans les villes suivantes : Paris (75) ; Chelles, Dammarie-les-Lys, Lieusaint, Meaux, Nangis (77) ; D'Huisson-Longueville, Étampes (91) ; Colombes (92) ; Cergy, Éragny, Garges-lès-Gonesse (95).



Crédit photo : Julie Portalis



Crédit photo : Judith Ahadjitsé-Amétépe



Crédit photo : Elodie Malet



Crédit photo : France Marchand



Ce que j'ai beaucoup apprécié dans cet atelier, c'est aussi la dimension sociale parce qu'il y avait un mélange aussi bien des âges entre les seniors très jeunes et puis les seniors plus.

Une participante à l'atelier **Équilibre en mouvement** dans le film **Paroles de retraités** dédié au Parcours prévention du Prif.



- L'Assemblée générale de la Mutualité fonction publique (MFP) à laquelle le Prif était présente via un stand.
- Plusieurs actions dédiées à la prévention organisées par la Caisse régionale d'assurance maladie (Cramif) :
 - le forum des aidants à Paris avec un stand et des animations ;
 - 3 forums Santé pour tous : « se soigner, se préserver » ; dédiés aux assurés fragilisés. Le Prif a organisé des ateliers Prévention Universelle lors de ces événements spécifiques.

Enfin lors de **la Journée du Prif à destination de ses membres et partenaires**, des mini-ateliers ont été organisés en collaboration avec les opérateurs afin d'inviter les participants à faire l'expérience du Parcours prévention du Prif.

L'impact de ces différentes actions a été assez significatif en 2018 : le nombre de participants aux ateliers a enregistré une hausse de 13 % par rapport à 2017.

Outre les actions précédemment énumérées, le Prif accorde une attention particulière et régulière à la fréquentation de ses ateliers.

Initiée en 2018, une étude interne, dédiée à la participation, s'attache à identifier les raisons potentielles d'abandon d'ateliers après la première séance. Ces données permettront d'en comprendre les motifs et d'apporter des solutions visant à augmenter le taux de participation aux ateliers.

En 2018, 72 % des participants ont participé à la totalité des séances des ateliers du Parcours prévention qu'ils avaient choisi de suivre.

Menés conjointement, ces efforts permettent aux participants de tirer profit d'une offre de services de qualité s'appuyant sur une dynamique participative qui favorise l'adhésion.

Ces bienfaits facilitent la sensibilisation à la prévention primaire et à l'obtention du résultat escompté : l'accompagnement dans le changement de comportement au bénéfice de la santé.

L'étude de participation aux ateliers menée par le Prif a révélé que le nombre de participants moyen, en 1^{re} séance, avait augmenté de 13 % entre 2017 et 2018. Cela témoigne des résultats fructueux que donnent les actions coordonnées en réseau, menées par le Prif et l'ensemble de ses partenaires.

Un effort constant pour renforcer le maillage territorial. En 2018, les ateliers du Parcours prévention se sont implantés dans 50 nouvelles villes.

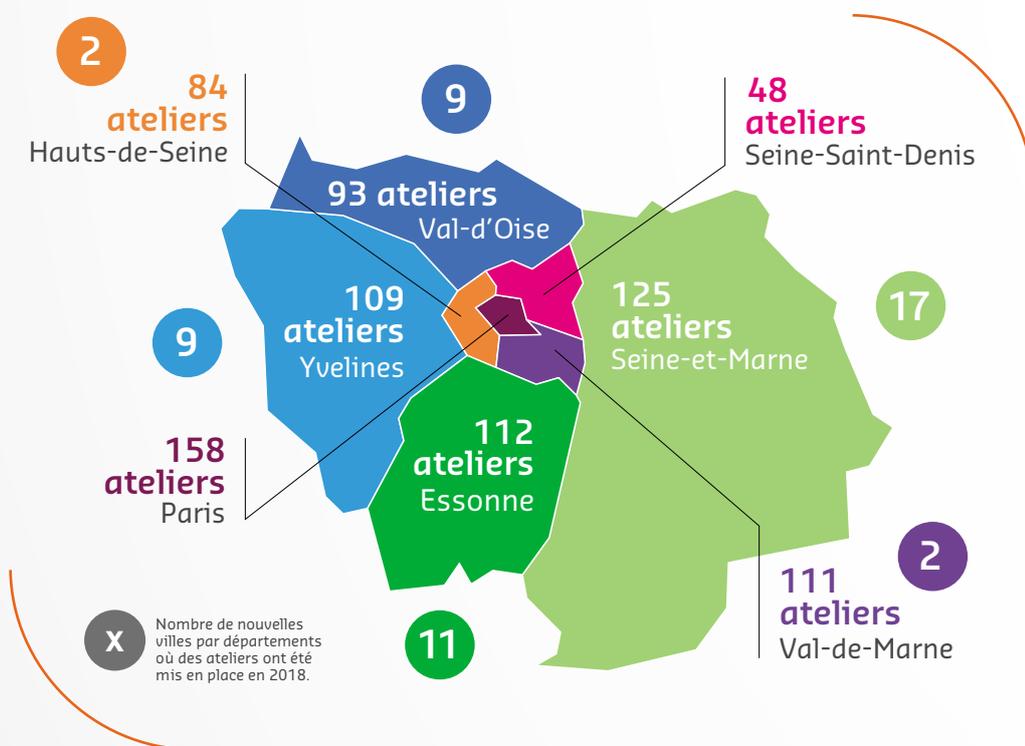
Cela résulte d'efforts constants mis en œuvre par le Prif en vue d'élargir son implantation en Île-de-France et de réduire les « zones blanches ».

À ce titre, dans le cadre de son plan d'action 2018, le Prif a demandé à chaque opérateur de tout mettre en œuvre pour déployer des ateliers en « zone blanche ».

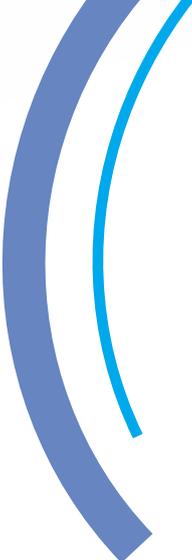
Au-delà des objectifs chiffrés, le Prif a également initié une réflexion au sein d'un groupe de travail composés d'opérateurs sollicités sur la base du volontariat. L'objectif de l'échange était le suivant : sensibiliser les partenaires et coordonner les efforts afin d'obtenir des résultats significatifs en termes de prospection.

En 2018, ce sont principalement les villes situées en grande couronne qui sont nouvellement devenues partenaires du Prif. Les actions de déploiement se concentrent sur les territoires isolés où la visibilité des messages dédiés à la prévention est moindre.

Répartition des 840 ateliers de prévention réalisés et nombre de nouvelles villes partenaires en 2018.



287 communes ont mis en place des ateliers du Parcours prévention du Prif en 2018 dont 50 nouvelles.



La démarche qualité poursuit sa consolidation

Initiée en 2012, la démarche qualité du Prif est au cœur de la mise en œuvre du dispositif de prévention. Celle-ci permet de garantir la qualité et l'efficacité des actions et d'identifier les opportunités d'évolution qualitative de l'offre de services.

Une démarche articulée autour de trois objectifs :

- **connaître** le profil des personnes qui viennent participer aux ateliers du Parcours prévention et identifier leurs attentes.
- **comprendre** l'impact de l'action du Prif et en évaluer l'efficacité en analysant les bénéfices exprimés par les participants et les changements de comportement à court et moyen terme.
- **améliorer** le contenu et le format d'animation des ateliers du Parcours prévention en identifiant de manière constante les bonnes pratiques favorisant la transmission optimale du message de prévention.

Une enquête réalisée auprès des participants des 840 ateliers.

La dimension quantitative de l'évaluation des ateliers du Parcours prévention s'organise autour de la diffusion de questionnaires auto-administrés auprès des participants en première et dernière séance des ateliers.

En première séance, ces supports sont le socle du recueil de données afin d'établir le profil démographique et social des participants. Ils permettent également d'identifier les éléments ayant incité à participer aux ateliers. En dernière séance, ils visent à évaluer les bénéfices perçus par les participants. Ils sont également questionnés sur leur intention de mettre en application les conseils de prévention reçus durant les ateliers.

Le Prif exploite exclusivement les données des participants ayant rempli les deux questionnaires. Les opérateurs partenaires sont sensibilisés à l'importance du recueil de ces données et mobilisent activement les participants des ateliers.

En 2018, l'analyse a été effectuée à partir des réponses aux deux questionnaires de 4 933 participants, et dont les résultats ont été transmis par les opérateurs avant le 15 janvier 2019. Cet échantillon, de taille significative, permet une analyse statistiquement fiable.

Près de 80 observations d'ateliers ont été menées sur l'ensemble du réseau.

Le Prif se rend régulièrement à des séances d'ateliers avec pour objectif d'identifier des bonnes pratiques et de les partager à l'ensemble des opérateurs et partenaires locaux. Ces observations permettent aussi d'identifier des actions à mettre en place afin d'améliorer la diffusion des messages de prévention.

L'évaluation du Parcours prévention est au cœur du dispositif

Le rapport d'évaluation, publié en avril 2019, a permis de mettre en lumière les principaux bénéfices exprimés par les participants*.



Atelier Mémoire

67% ont déjà mis en pratique des techniques de mémorisation vues pendant l'atelier **32%** en ont l'intention



Atelier Équilibre en mouvement

81% ont plus d'aisance pour se relever



Atelier Bien dans son assiette

75% sont plus à l'aise pour cuisiner



Atelier Bien-veillir

72% boivent plus d'1 litre d'eau dans la journée pour rester bien hydraté



Atelier Tremplin

62% indiquent que l'atelier leur a permis d'avoir de nouveaux projets



Atelier + de pas

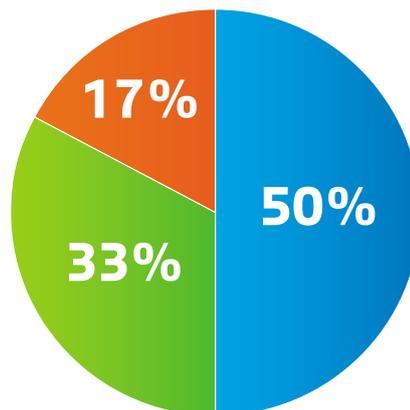
74% ont utilisé tous les jours leur podomètre
21% plusieurs fois par semaine



Atelier Bien chez soi

46% ont des idées de travaux qu'ils n'avaient pas eues, notamment pour l'aménagement de leur salle de bain

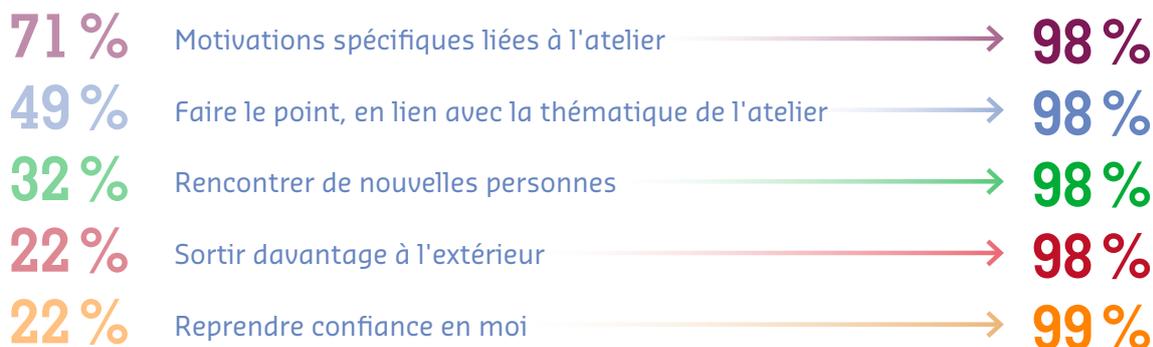
En dehors des séances d'ateliers, avez-vous revu des personnes du groupe que vous ne connaissiez pas précédemment ?



Attentes vis-à-vis des ateliers

Attentes initiales

Réponses aux attentes



* Source : Rapport d'évaluation 2019 du Prif.

La démarche qualité est également menée en collaboration avec des partenaires scientifiques et professionnels*.

Outre les études continues en cours au Prif, deux partenaires ont accompagné le Prif en 2018 dans la mise en application de la démarche qualité.

Étude EMMAP (équilibre en mouvement, muscle, activité physique) menée avec le Gêrond'if, sous la responsabilité du professeur Agathe Raynaud Simon. Poursuite de l'étude initiée en 2016 et démarrage du diagnostic.

Objectif principal : évaluer l'efficacité des ateliers l'Équilibre en mouvement® sur la fonction musculaire des retraités.

Méthodologie : comparer les variations sur une période de 12 semaines de différents marqueurs de la fonction musculaire entre les participants aux ateliers l'Équilibre en mouvement® et un groupe de contrôle.

Modalités d'enquête : questionnaire et test en séance 1 et en séance finale de l'atelier l'Équilibre en mouvement® et l'atelier contrôle. Appel des participants 6 à 12 mois après leur participation pour évaluer leurs capacités fonctionnelles (monter les escaliers par exemple) et la survenue d'évènements notables (une chute ou une hospitalisation par exemple).

Faits notables et enseignements en 2018

- L'accueil réservé aux participants de l'étude par les intervenants, lors de la conférence initiale, est bon. Cela permet de faire passer les tests de manière fluide lors de la séance initiale et la séance finale.
- **626 personnes ont été incluses dans l'étude**, 337 ont été « réévaluées » après 12 séances, dont 167 pour le groupe de l'Équilibre en mouvement® et 122 pour le groupe contrôle. Ces chiffres sont suffisants pour mener l'étude, il a donc été décidé de stopper les inclusions.
- Les appels (6 à 12 mois après) se poursuivent.
- De premiers constats sont établis : la population incluse dans le groupe l'Équilibre en mouvement® est plus fatiguée et ressent plus de difficultés pour se relever du sol que celle du groupe témoin même si elle est globalement moins tombée.

Perspectives 2019

Ces premiers résultats feront l'objet d'une restitution dans le courant de l'année 2019.

Ils devront affirmer l'efficacité du programme l'Équilibre en mouvement®, ou permettre d'envisager l'optimisation du programme, dans l'objectif de prévenir au mieux l'effet du vieillissement sur l'autonomie et la qualité de vie de nos seniors.

* Source : Rapport d'évaluation 2019 du Prif.

L'évaluation de l'offre de services et de son déploiement en collaboration avec le cabinet d'études Yce Partners.*

Dans le contexte du développement croissant du nombre de ses ateliers, le Prif a initié en 2018 une étude des « bonnes pratiques » dans la mise en œuvre d'actions collectives de prévention avec Yce Partners, cabinet de conseil en management spécialisé dans le secteur de la protection sociale (santé, retraite, emploi et assurance).

Dans l'optique de renforcer le dispositif d'évaluation du Prif, l'étude d'Yce Partners a eu pour mission de répondre aux objectifs suivants :

- étudier les forces et faiblesses intrinsèques au fonctionnement actuel du réseau, afin de proposer des axes d'amélioration opérationnels et stratégiques ;
- identifier les bonnes pratiques mises en œuvre par les opérateurs et les partenaires locaux dans une perspective de valorisation des dynamiques collaboratives ;
- identifier les axes constitutifs de la valeur ajoutée du réseau Prif dans l'écosystème de la Prévention primaire, et, à travers l'expérience unique du réseau, les facteurs clés de succès permettant de renforcer l'articulation entre les acteurs de l'ensemble du secteur.

Une méthodologie en 3 temps, d'octobre 2018 à février 2019 :

- **Temps 1** : réalisation de 10 observations d'ateliers et d'entretiens auprès de 8 opérateurs et 10 partenaires locaux ;
- **Temps 2** : réalisation de « focus groups » et d'entretiens complémentaires réunissant 18 représentants de 11 opérateurs autour des thématiques de la réalisation générale des ateliers ; de leur contenu et animation ; de la stratégie de partenariat du réseau et sa vision à long terme ;
- **Temps 3** : formalisation des conclusions de l'étude et de préconisations par Yce Partners.

Des livrables riches en enseignements

Les livrables remis à l'issue de l'étude, avec la collaboration des partenaires du réseau, ont permis d'identifier une large palette d'actions d'optimisation. Ils ont conforté une conviction ancrée dans les valeurs du Prif : il est nécessaire de fédérer l'ensemble des acteurs pour une meilleure transmission des enjeux de la Prévention primaire.

Perspectives 2019

Une restitution des enseignements stratégiques de l'étude est prévue en 2019 à destination des participants de l'étude. L'objectif sera d'envisager collectivement les actions à mettre en œuvre à court et moyen terme.

* Source : Rapport d'évaluation 2019 du Prif.

Le Prif, expert reconnu de la prévention en Île-de-France

Avec 840 ateliers réalisés en 2018, le Prif conforte sa place d'acteur incontournable de la Prévention primaire et multifactorielle sur le territoire francilien.

Depuis sa création, l'organisme a travaillé conjointement avec près de 1 000 partenaires, afin de coordonner les actions de son réseau. Ces collaborations portent sur un large champ d'actions, allant de la planification à la conception d'ateliers dont le cofinancement varie selon les partenaires. Le Prif s'assure ainsi de la cohérence des actions de prévention dans les territoires, de leur réalisation et mise en place jusqu'à leur évaluation.

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 a conduit à la mise en place des Conférences des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie.

Cela a eu pour effet d'accroître considérablement le nombre d'ateliers réalisés entre 2016 et 2017. En 2018, le Parcours prévention est entré en phase de stabilisation, témoignant des efforts continus du Prif en terme de prospection de partenaires locaux accueillant les ateliers.

Des partenariats qui s'inscrivent sur la durée

La collaboration entre le Prif et des acteurs majeurs de la protection sociale est toujours effective. Ainsi en 2018, l'organisme a renouvelé ses partenariats avec l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec), la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (Cnracl), la Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières (Camieg), ainsi que la Mutualité française Île-de-France (Mufif).

Le Prif entend ainsi sensibiliser les adhérents de ces différents partenaires aux enjeux de la prévention et encourager le déploiement de son offre de services afin de contribuer à la réduction des inégalités sociales liées à la santé.

Une activité en voie de stabilisation après une évolution importante entre 2016 et 2018.



Ateliers de prévention		Résultats 2016	Résultats 2017	Résultats 2018
Ateliers Equilibre en mouvement		161	250	275
Ateliers Mémoire		129	190	182
Ateliers Bien-vieillir		51	121	101
Ateliers Bien dans son assiette		37	82	94
Ateliers Bien chez soi		33	68	56
Ateliers + de pas		28	54	65
Ateliers Tremplin		27	50	49
Ateliers Prévention universelle		14	8	18
TOTAL		480	823	840

L'activité principale du Prif, constituée d'ateliers collectifs de prévention, a connu une évolution importante depuis le début de son activité.

Entre 2016 et 2018, le nombre d'ateliers réalisés a enregistré une hausse globale de 75%.

Avec 840 ateliers réalisés en 2018, l'activité s'est stabilisée, notamment en raison des efforts en faveur de la mobilisation des participants.



En 2019, le Prif entend poursuivre son développement et conforter sa place d'acteur majeur de la prévention en Île-de-France

4 axes de travail définis par l'Assemblée générale pour l'orientation stratégique en 2019

En 2019, le Prif compte poursuivre le déploiement de son action et conforter sa place d'acteur majeur de la prévention en Île-de-France en mettant en œuvre 4 axes travaillés lors du séminaire du Prif les 11 et 12 octobre 2018 et validés par l'Assemblée générale, le 14 décembre 2018.

Axes de travail

1

Renforcer la démarche qualité afin d'asseoir l'expertise du Prif

Objectifs 2019

- Poursuivre et renforcer l'accompagnement qualitatif des partenaires opérateurs pour s'assurer de l'amélioration constante du contenu des ateliers et des pratiques d'animation.
- Identifier les bonnes pratiques mises en œuvre par les partenaires opérateurs et locaux et les diffuser régulièrement à l'ensemble du réseau.
- Rendre compte des résultats de la démarche qualité à travers la publication du rapport annuel d'évaluation.
- Publier les résultats de l'étude EMMAP menée avec le Géron'd'lf.

2

Poursuivre la diffusion d'une culture partagée en prévention, par l'information et une meilleure coordination

- Participer à des événements auprès du grand public et des professionnels dans l'optique d'accroître la visibilité des messages de prévention et favoriser la mise en place de Parcours prévention.
- Diffuser les enseignements et bonnes pratiques identifiées par l'étude Yce Partner à l'ensemble du réseau.

3

Participer activement à la structuration de l'offre de prévention territoriale

- Poursuivre la réflexion autour d'offre dédiées à la sécurité routière et à l'inclusion numérique.
- Tester un nouvel atelier dédié aux résidences autonomie afin de l'intégrer à l'offre de services du Parcours prévention.

4

Renforcer le ciblage des populations et des territoires fragiles

- Continuer le déploiement des ateliers du Parcours prévention auprès des publics les plus éloignés des messages de prévention, tant socialement que géographiquement.



Crédit photo : Julie Bourges

Une réflexion constante au profit de l'évolution de l'offre de services.

Outre la mise en application cohérente des actions de prévention, la démarche qualité du Prif garantit une réflexion continue au profit de l'évolution et du renouvellement de ses ateliers. Elle permet l'identification de besoins sur les territoires, favorisant ainsi l'adaptation continue des ateliers.

En 2019, le Prif va poursuivre sa dynamique de développement afin d'enrichir l'offre de services du Parcours prévention et élargir son champ d'intervention en lien avec les enjeux du bien-vieillir.

Les axes de développement sont clairement identifiés :

- favoriser l'inclusion numérique;
- intégrer la thématique de la prévention routière à l'offre de services;
- expérimenter un nouvel atelier spécifique en résidence autonomie;
- poursuivre les efforts d'adaptation du Parcours prévention à destination des publics fragiles et spécifiques;
- renforcer les actions favorisant un meilleur maillage territorial de l'action du Prif;
- déployer l'offre de services du Parcours prévention en cohérence avec les dispositifs existants dans les territoires et favoriser l'articulation des dispositifs.

Favoriser l'inclusion numérique

L'inclusion numérique est un axe de développement majeur de l'offre de services du Parcours prévention.

En procédant à la numérisation de l'atelier Mémoire « Pep's Eurêka », le Prif a affirmé sa volonté de créer des formats favorisant la familiarisation des participants aux ateliers avec des outils qui leur sont parfois étrangers.

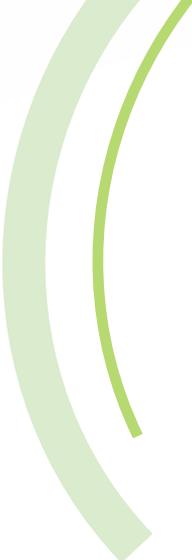
Sous l'impulsion de la création du 1^{er} réseau d'inclusion numérique des retraités en septembre 2018 par la Cnav, le Prif et l'ensemble de ses partenaires poursuivront en 2019 leur réflexion et implication autour de cet enjeu.

Intégrer la thématique de la prévention routière à l'offre de services

Depuis 2 ans, le Prif contribue en partenariat avec la Mutualité fonction publique et la Fondation de la Route, à des actions de sensibilisation à la prévention routière.

Ces interventions s'appuient sur une réflexion menée au Prif, visant à accompagner les seniors sur cette thématique à dimension tant préventive que citoyenne. Outre la question de la prévention routière, le Prif entend offrir des solutions en termes de mobilité en tenant compte des spécificités propres aux différents départements du territoire francilien.

Un état des lieux de l'offre de services de prévention routière auprès des seniors est en cours et se poursuivra en 2019 afin d'identifier les axes de développement d'une offre dédiée.



Expérimenter un nouvel atelier spécifique en résidence autonomie

Le Parcours prévention est déployé au sein de nombreuses résidences autonomie. Grâce à la démarche qualité du Prif, des besoins spécifiques à ces structures ont été identifiés.

Ainsi, une réflexion sera menée afin de développer une offre dédiée aux habitants de ces résidences autonomie. L'objectif de cette démarche : fournir des conseils et solutions pour faire aux évolutions du quotidien qu'impliquent la vie dans ces résidences et accompagner les personnes dans cette étape de transition. Elle s'inscrit également dans une volonté de contribuer au développement du lien social au sein de ces structures, et d'encourager les habitants à la découverte de leur nouvel environnement (quartier, activités...).

Poursuivre les efforts d'adaptation du Parcours prévention à destination des publics fragiles et spécifiques

Permettre un accès égal à ses actions de prévention à l'ensemble des retraités et notamment aux plus fragilisés est une valeur centrale de la mission du Prif.

Conscient qu'une attention particulière doit être accordée aux populations les plus éloignées des messages de prévention, le Prif continuera le renforcement de son action dans les lieux de vie collectifs susceptibles d'accueillir des retraités en situation difficile, économiquement ou socialement.

Cela implique la poursuite du déploiement du Parcours prévention au sein de foyers de travailleurs migrants, de résidences sociales ou auprès de bailleurs sociaux. Un effort constant est également mené auprès des partenaires opérateurs afin de les accompagner dans l'adaptation du contenu de ces ateliers à ces publics.

Renforcer les actions favorisant un meilleur maillage territorial de l'action du Prif

Les efforts en vue du déploiement de l'offre de services du Prif dans les « zones blanches » sont constants. Initié en 2016, le travail de cartographie mené par le Prif permet d'identifier et de prospector les territoires les plus éloignés du Parcours prévention. En 2019, le Prif poursuivra son effort de déploiement auprès de ces territoires afin de mettre en place des actions de prévention dans de nouvelles villes.

Déployer l'offre de services du Parcours prévention en cohérence avec les dispositifs existants dans les territoires

Le Prif étudie de manière constante les dispositifs déjà existants sur les territoires afin de coordonner son action avec les enjeux locaux. L'objectif est de mobiliser efficacement l'ensemble des acteurs, en s'assurant de la cohérence des actions de prévention sur le territoire francilien. La collaboration avec les partenaires locaux est constante et restera un axe de travail prioritaire en 2019.

Prif

Prévention Retraite Île-de-France

161, avenue Paul Vaillant-Couturier
94250 Gentilly Cedex

contact.prif@prif.fr
www.prif.fr

.../en Personne 360 - RCS B 408 684 389



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

